



MISSION
LOCALE
du Pays de Lorient

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2012

Mission Locale du Pays de Lorient

SOMMAIRE	Éléments de contexte	PAGE 4
SOMMAIRE	Qui sont les jeunes ?	PAGE 6
SOMMAIRE	Accueillir / Informer	PAGE 8
SOMMAIRE	Accompagner	PAGE 10
SOMMAIRE	Soutenir l'accès à l'emploi	PAGE 18
SOMMAIRE	Innover / Expérimenter	PAGE 22
SOMMAIRE	L'activité des jeunes	PAGE 25
SOMMAIRE	Les comptes	PAGE 26
SOMMAIRE	Qui sommes-nous ?	PAGE 28
SOMMAIRE	Les bilans communes	PAGE 31

LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette année 2012 aura été marquée par l'anniversaire des trente ans de notre Mission Locale. C'est en effet en 1982 que Jean-Yves LE DRIAN, alors Maire de Lorient, décida de faire siennes les convictions de Bertrand SCHWARTZ : soutenir spécifiquement l'accès des jeunes à un emploi.

Depuis ces années, malheureusement, cette question demeure au centre des politiques sociales de notre pays. Il est donc légitime de s'interroger sur le rôle de la Mission Locale et de son réel impact, qu'il est bien difficile de mesurer. Ce rapport d'activité 2012 en trace cependant les contours.

En le parcourant, nous voulons que vous en soyez juges. Pour ce faire, je vous invite à vous arrêter sur plusieurs mots-clés : **accompagnement, orientation, prise en charge, accès à la qualification, soutien financier, innovation, expérimentation, coopération, mobilisation.**

Ce ne sont pas de vains mots, ils structurent l'action de l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale, direction, responsables d'équipes, conseillers, services administratifs.

Les chiffres présentés page 25 sont la déclinaison de l'implication quotidienne de chacun pour relever le défi permanent de l'accès des jeunes à un emploi durable.

Pour ce faire, les agents de la Mission Locale doivent se savoir soutenus. C'est le rôle du conseil d'administration, des élus, des partenaires publics et privés que je veux saluer.

Plus que des missions ou des obligations, je sais que c'est avant tout leur engagement citoyen qui les anime, mais aussi une part de leur propre histoire.

Dominique LE VOUEDEC

Président de la Mission Locale du Pays de Lorient
Vice-Président de Lorient Agglomération



Éléments de contexte



Amorcée en 2010 et poursuivie en 2011, la baisse du nombre de jeunes chômeurs bretons s'est interrompue au cours du dernier trimestre 2011, et ne cesse désormais, de croître à chaque trimestre.

A la fin de l'année 2012, près de 44 020 demandeurs d'emploi de fin de mois (DEFM) de moins de 26 ans sont inscrits auprès de Pôle Emploi Bretagne, soit 21,1% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. La demande d'emploi des jeunes bretons a augmenté de +12,8% depuis un an, contre +8,2% sur le plan national.

Cette progression touche davantage les hommes (+15,3% soit une augmentation de plus de 3100 jeunes bretons) que les femmes (+10,4% soit une augmentation de plus de 2200 jeunes bretonnes).

Tous les niveaux de formation sont concernés, notamment les niveaux Bac et Bac +3 (respectivement +19,5% et +15,5%). Le niveau CAP-BEP, représentant plus de 38% de l'ensemble des formations des jeunes demandeurs d'emploi, affiche une augmentation moindre (+9,7%). La part des jeunes demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an demeure élevée : ils représentent 17% des moins de 26 ans.



zoom

+17% de jeunes inscrits en un an

Demande d'emploi *au Pays de Lorient*

17 620 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi à la fin du mois de décembre 2012, ce qui représente une augmentation de 11% en un an (15849).

Les jeunes de moins de 25 ans représentent 18,3% des demandeurs d'emploi sur la zone du Service Public de l'Emploi Locale (SPEL) de Lorient, une part en hausse de 1% par rapport à 2011.

Au 31/12/2011, ils étaient 2767 inscrits comme demandeurs d'emploi. Un an plus tard, le volume de jeunes augmente très significativement, puisque 3233 jeunes sont au chômage, une augmentation annuelle de 17% (+12,8% au niveau régional).

Qui sont les jeunes demandeurs d'emploi ?

Les jeunes femmes sont légèrement plus nombreuses puisqu'elles représentent 51% des jeunes demandeurs d'emploi. Certains métiers sont particulièrement recherchés par les

jeunes (30 à 40% des jeunes DEFM) : « Vente en habillement et accessoires de la personne », « Personnel polyvalent des services hospitaliers », « Mise en rayon libre-service ». Les femmes quant à elles, sont sur-représentées (+ de 90% des DEFM) sur des métiers tels que l'assistance auprès d'enfants, les services domestiques, le secrétariat ou encore les personnels polyvalents des services hospitaliers.

Parmi les demandeurs d'emploi sortis en décembre 2012, c'est sur le métier de « Service en restauration » que la durée de chômage était la plus courte avec 4 mois en moyenne, et sur le métier de « Téléconseil et télévente » qu'elle était la plus longue avec 18 mois en moyenne (16 mois pour le secrétariat).

Sources : Zoom Territorial de Pôle Emploi - Baromètre de la demande d'emploi des jeunes du GREF Bretagne.

Qui sont les jeunes accueillis ?

4029

jeunes accueillis
en 2012

dont 1850 accueillis pour la 1^{re} fois
(+13% par rapport à 2011)

+5% par rapport à 2011 (3840 jeunes).

Les caractéristiques du public sont toujours similaires
d'une année sur l'autre.

*Les données par territoire sont disponibles
à partir de la page 31 du rapport d'activité*



Jeunes
accueillis
sur les quatre
dernières années

2011 **3840**

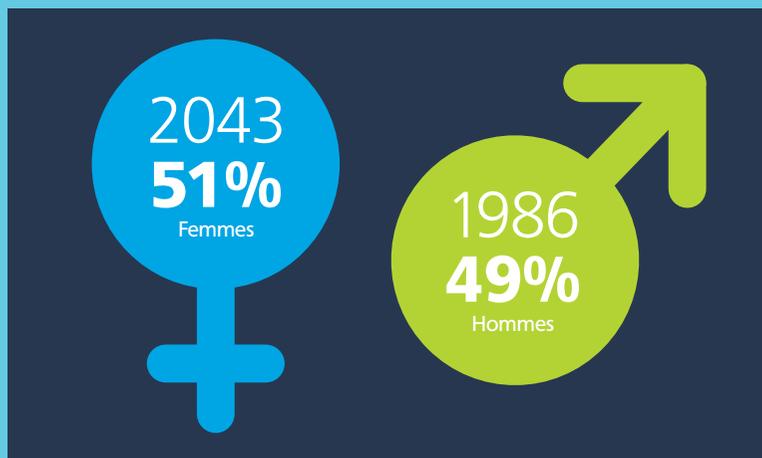
2010 **3892**

2009 **3949**

2008 **3748**

Répartition par genre

En comparaison avec 2011, la part des hommes augmente plus significativement que celle des femmes :
+7,5% d'hommes
+2,5% de femmes



Répartition par niveau et genre

Relative stabilité de la répartition des jeunes par niveaux. +1 point des jeunes non qualifiés (niveaux 6 et 5 bis).

Légère baisse des niveaux 5 (-2 points), ce qui est compensé par une faible augmentation de 1 point des niveaux 4.

Stabilité des niveaux 3 et +.

Les femmes sont toujours plus qualifiées que les hommes (56% des niv 4 et 63% des niv 3 et+).

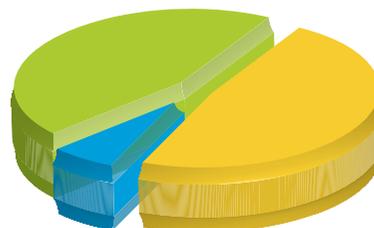
	Femmes	Hommes	%
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	176	102	7%
Niveau 4 (Bac)	703	560	31%
Niveau 5 (BEP-CAP)	726	733	36%
Niveaux 5bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	438	591	26%
TOTAL	2043	1986	100%

Répartition par âge et genre

Nous notons une augmentation de 2 points des mineurs.

Les autres tranches d'âge ne subissent pas de variations significatives.

Mineurs	7%
18-21 ans	45%
22-25 ans	48%



Autres caractéristiques

8%
des jeunes sont parents

54%
vivent chez leurs parents ou familles

9%
vivent en logement précaire

29%
vivent en logement autonome

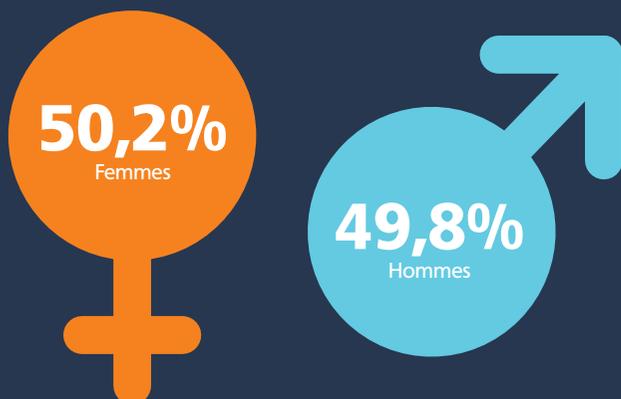
34%
des jeunes possèdent le permis

11%
sont en phase d'apprentissage

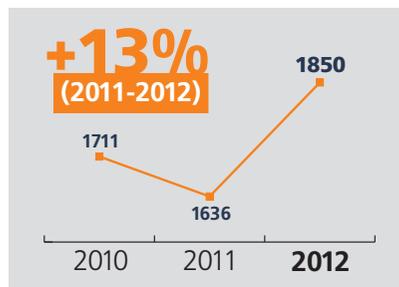
11,5%
des jeunes vivent dans une zone relevant du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Accueillir Informer

1850
jeunes accueillis
pour la première fois



Nous notons une augmentation sensible du nombre d'hommes (46% en 2011) qui conduit à un équilibre hommes-femmes. Il s'agit très vraisemblablement de l'effet « crise » qui a plus particulièrement touché les hommes. Nous remarquons également une augmentation constante du nombre de mineurs, ils totalisent en 2012, 17% des jeunes primo-accueillis (+2,5 points/2011).



Répartition par niveau et genre

Légère augmentation des jeunes sans qualification

	Femmes	Hommes	%
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	112	65	9%
Niveau 4 (Bac)	376	301	37%
Niveau 5 (BEP-CAP)	260	310	31%
Niveaux 5bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	181	245	23%
TOTAL	929	921	100%

+ En 2012, les jeunes sans qualification voient leur part augmenter de 2,5%. La part des autres niveaux reste stable. Les hommes sont globalement moins qualifiés que les femmes et plus le niveau scolaire est important, plus la part des hommes diminue (37% des niveaux 3 et +).

Filières scolaires

+ 30% des nouveaux inscrits sont issus d'une filière scolaire générale, ce qui représente une augmentation significative de 8 points par rapport à 2011. Les 3 filières professionnelles les plus représentées sont :



Demande au 1^{er} accueil

L'emploi comme principale préoccupation !

+ Pour la première fois, la principale demande des nouveaux inscrits concerne l'emploi (33%). Viennent ensuite le projet professionnel (32%), le contrat en alternance (11%) et la formation qualifiante (10%).



Témoignage

Margaux BERTHOULOUX, 22 ans

Nouvellement inscrite à la Mission Locale

« Suite à l'obtention en juin 2010, de mon Bac Sciences et technologies de la gestion (STG), je me suis orientée dès septembre,

vers un DUT Gestion des Entreprises et des administrations que j'ai abandonné au cours du second trimestre car le niveau de la formation était trop élevé. En septembre 2011, je décide d'intégrer le Lycée Dupuy de Lôme à Lorient, pour passer un Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG - Bac +3), mais c'est très difficile et j'abandonne la formation au bout de 3 mois. Dès lors, particulièrement affectée par ces échecs, je ne fais plus rien de mes journées hormis du jeu vidéo en réseau avec mon ami. A la fin de l'année 2012, après de longs mois passés derrière mon écran d'ordinateur, je prends conscience que cette situation ne me mènera nulle part et je décide de complètement changer de vie. Je mets un terme à ma relation, recherche un logement et parcours les agences intérim pour pouvoir subvenir aux dépenses de la vie

quotidienne. Mais faute de permis, je ne parviens pas à trouver de travail. Un ami me conseille de prendre rendez-vous avec la Mission Locale en me disant qu'il s'agit de la seule structure qui est en mesure de me dire à quelles aides je peux prétendre et m'aider dans mes démarches de recherche d'emploi.

Je suis reçue en entretien par Hélène LE CADRE, qui sollicite des aides financières pour m'aider dans mon quotidien et j'intègre rapidement le Foyer des Jeunes Travailleurs de Courbet. J'exprime également à ma conseillère le souhait de découvrir d'autres métiers et secteurs professionnels, et d'un commun accord, j'entre en Plateforme d'Orientation Professionnelle. Mais dans les 3 premières semaines de la formation, les différents tests que je réalise mettent systématiquement en exergue la gestion comme centre d'intérêt professionnel. Je termine actuellement mon second stage de deux semaines en cabinet de comptabilité-Gestion et cela se passe très bien. Dès la fin de la POP, je vais rechercher une entreprise pour faire un contrat de professionnalisation et valider un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations. »



Témoignage

Hélène Le Cadre

Conseillère en insertion professionnelle

« Un entretien de premier accueil dure environ 45 min. Je commence l'entretien en recueillant les attentes du jeune. La demande peut être d'ordre professionnel ou social. Bien sûr, certaines difficultés ne sont pas confiées dès la première rencontre... mais le seront au fil des entretiens lorsque la relation de confiance s'installe. L'écoute, l'observation et l'empathie sont les clefs essentielles de ce premier contact.

Le premier accueil permet de prendre connaissance de la situation globale du jeune. Logement, santé, situation familiale, parcours scolaire et professionnel, sont des thèmes systématiquement abordés. Cette approche globale de la situation permet, par la suite, de proposer des actions adaptées. Chaque situation est singulière et de fait, les priorités des jeunes varient.

Il est très important que lors de ce premier entretien le jeune comprenne le rôle de la Mission Locale et y adhère. J'explique nos missions et l'informe du caractère volontaire de la démarche d'inscription, condition indispensable à la mise en œuvre d'un accompagnement efficace.

A la fin de cet entretien, je propose un second rendez-vous dans un délai maximum de 10 jours. Cela permet d'engager une dynamique de parcours. »

ZOOM

La plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs du système scolaire un outil de repérage et de suivi opérationnel

La Plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs est un mode de coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes, mis en place en 2011. L'objectif de ce dispositif est d'apporter une réponse rapide et personnalisée à chaque jeune de plus de 16 ans, sortis du système scolaire sans solution.

Il s'agit de prendre en charge sans délai ces jeunes « décrocheurs » au sein des plates-formes, comme définie dans la circulaire n°2011-028 du 9 Février 2011 relative à la lutte contre le décrochage scolaire.

Un Système Interministériel d'Échange d'Informations (SIEI) a été mis en place en Février 2011. Suite à des opérations successives de croisement et de tri de différentes listes de jeunes transmises par les établissements publics ou privés de l'éducation Nationale, la MGI, la MIJEC, les établissements agricoles, les centres de formation d'apprentis, la MFR et la Mission Locale, une liste finale des « décrochés non connus » est établie. L'objectif de ce système de repérage com-

plexe, est de lutter contre le décrochage scolaire, en identifiant les décrocheurs avérés, pour lesquels des dispositifs d'accompagnement et de retour en formation et insertion leur seront proposés.

La Mission Locale et le CIO, co-responsables de la plateforme du Pays de Lorient, organisent la prise de contact avec ces jeunes pour les recevoir en rendez-vous individuel ou collectif afin de leur proposer la réponse la plus adaptée à leur situation.



Anne LE DAIN Directrice du CIO :

« **Tous les moyens sont mobilisés dans un souci d'encourager les jeunes recensés à s'inscrire dans un parcours de réussite, dont les étapes principales consistent à reprendre une formation ou à construire un projet professionnel, les deux partenaires associés ayant à leur disposition la cartographie des solutions possibles.** »

Les dispositifs de retour en formation initiale (MGI et MIJEC) et les programmes d'accompagnement mis en œuvre par la Mission Locale (CIVIS, ANI...) sont utilisés pour assurer le suivi renforcé des jeunes décrocheurs repérés. Pour les jeunes « injoignables », le travail de repérage est élargi aux acteurs socio-éducatifs du territoire pour affiner le suivi et contribuer à la remobilisation de ces jeunes. Par ailleurs, les responsables assurent la remontée des indicateurs d'activité et de résultats de la plateforme au préfet, via la direction académique désignée coordinatrice départementale.

REPÈRES : 2011-2012

561 jeunes sont repérés sur le Pays de Lorient par le SIEI (1848 pour le département) dont 306 jeunes âgés de 16 à 19 ans, correspondent au public cible des plateformes. Dans les faits, 68% (208 jeunes) étaient déjà en solution (formation qualifiante, apprentissage, retour en formation initiale, statut scolaire...). 1/3 des jeunes était sans solution connue (98) et ont été contactés par la plateforme pour une prise en charge (15% restent injoignables).

Accom- pagner

Accompagner les jeunes vers la concrétisation d'un projet d'insertion professionnelle par l'accès à un emploi durable constitue le cœur de notre métier. Pour atteindre cet objectif, nous construisons avec eux et en fonction de leurs besoins, des parcours d'insertion et de formation, en mobilisant les programmes d'accompagnement renforcé, les dispositifs de formation (de la phase de mobilisation à la phase de qualification) et en les soutenant financièrement.



Les 1595 jeunes dans les programmes d'accompagnement totalisent 10552 entretiens individuels ou collectifs.

La moyenne d'entretiens par jeune est de 6,62 (2,53 pour les jeunes non accompagnés).

Les jeunes dans les programmes d'accompagnement

En 2012, 1595 jeunes (40% des jeunes suivis) ont bénéficié d'un accompagnement renforcé dans le cadre d'un ou plusieurs programmes spécifiques : CIVIS, ANI, PLIE, Relais Emploi et Libr'Emploi. Ces programmes s'adressent globalement aux jeunes les moins qualifiés de niveau 5 et infra, et sont axés vers l'acquisition de qualifications, de compétences et d'expériences professionnelles pour viser l'insertion durable et l'autonomie.

Ces dispositifs d'accompagnement se caractérisent par un cadre d'intervention structuré et contractualisé.

Le référent est unique et l'accompagnement global, au sens où il prend en compte l'ensemble des problématiques qui peuvent constituer pour le jeune, des obstacles à son insertion. Les difficultés se situent tout autant dans l'absence de qualification que dans l'absence de confiance en soi et de difficultés à se projeter, dans la rupture de liens sociaux, les problèmes de santé et la précarité.

L'accompagnement est renforcé, ce qui équivaut à un accompagnement individuel personnalisé, inscrit dans le cadre d'un engagement contractualisé entre

le jeune et le conseiller technique, pour une meilleure efficacité et une responsabilisation du jeune dans la conduite de son parcours d'insertion professionnelle. Une fréquence d'entretiens importante est souvent imposée lorsque le jeune intègre le programme, mais peut être revue à la baisse tout en restant soutenue, en fonction de l'évolution du jeune dans le processus d'accompagnement.

Le professionnel motive et apporte son soutien au jeune dans la réalisation de son projet en restant garant de la cohérence du parcours.

Les modalités d'accompagnement peuvent toutefois varier au regard du public visé :

- + **Le Programme CIVIS** vise les jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas diplômés qui connaissent des difficultés d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion vers l'emploi « durable » et permet dans certains cas, le versement d'une allocation financière permettant d'appuyer la démarche d'insertion. **1332 jeunes accompagnés en 2012.**
- + **Le dispositif PLIE** favorise l'accès et le maintien en emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Une offre de services spécifique est déployée sur le territoire pour les bénéficiaires. **177 jeunes accompagnés en 2012.**
- + **Le Programme ANI** (Accord National Interprofessionnel) cible des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire non diplômés (« les décrocheurs »), nouvellement accueillis à la Mission Locale et non accompagnés dans d'autres dispositifs. **96 jeunes accompagnés en 2012.** (cf Zoom page 11)
- + **Le dispositif « Relais Emploi »** concerne des jeunes en recherche active d'emploi. Les conseillères emploi réalisent de la prospection et de l'intermédiation avec les entreprises à partir des profils des jeunes en fonction des postes visés. **225 jeunes accompagnés en 2012.** (cf Témoignage page 19)
- + **Le dispositif « Libr'Emploi »** prépare à l'insertion professionnelle des jeunes incarcérés en fin de peine ou de jeunes suivis en milieu ouvert, pouvant bénéficier de mesures alternatives à l'incarcération. **55 jeunes accompagnés en 2012.**

Les entrées en situation

Sur les 1595 jeunes accompagnés dans des programmes en 2012, 75% des jeunes (1206) ont été concernés par une entrée en situation.

- + **L'accès à l'Alternance** 161 contrats signés pour 158 jeunes. Ce chiffre traduit les efforts réalisés pour promouvoir l'alternance auprès de ce public, parfois réticent à reprendre un parcours de formation.
- + **L'emploi** 1179 entrées en situation d'emploi pour 755 jeunes. Il s'agit pour un grand nombre de contrats courts, pour acquérir de l'expérience professionnelle gagner en confiance et consolider des choix professionnels avant de viser l'emploi durable.
- + **La formation** 627 entrées en formation pour 518 jeunes. L'accès des jeunes à la formation répond aux besoins du public accompagné dans ces dispositifs qui sont majoritairement peu ou pas qualifiés. La phase de mobilisation sur projet constitue une première étape souvent essentielle dans la dynamique d'un parcours d'insertion. Elle s'avère indispensable pour sécuriser l'accès à une pré-qualification ou à une qualification. Le marché de l'emploi, particulièrement défavorable aux jeunes non qualifiés, conduit ce public à se tourner vers la qualification.
- + **Les périodes d'immersion en entreprise** 230 périodes de stage ont été mises en œuvre pour 195 jeunes. Elles sont fortement utilisées au cours de l'accompagnement renforcé et s'avèrent efficaces pour confirmer ou pas, l'intérêt et les compétences professionnelles pour un métier.
- + **Les dispositifs Education Nationale** 33 jeunes bénéficiaires.

L'intensité de l'accompagnement a un effet positif sur la dynamique des parcours et répond aux objectifs d'insertion, en permettant à ces jeunes d'accéder à des situations d'emploi ou de formation, en créant les conditions qui rendent conciliables la résolution de difficultés périphériques, avec l'appropriation par le jeune de son projet et la mobilisation d'un partenariat diversifié.

Notons que les jeunes accompagnés dans ces programmes mettent plus de temps à consolider leur insertion professionnelle avec des parcours nécessitant en moyenne 16 mois d'accompagnement soutenu. C'est encore plus vrai dans un contexte de forte augmentation du chômage où les perspectives d'emploi durable se sont dégradées.

ZOOM

LE PROGRAMME ANI (Accord National Interprofessionnel) 92 jeunes accompagnés en 2012

En 2011, pour la première fois, les partenaires sociaux se sont engagés en faveur de l'emploi des jeunes, et ont fixé comme priorité le renforcement de l'accompagnement des jeunes ayant des difficultés d'accès à l'emploi afin d'améliorer leur entrée sur le marché du travail.

Les signataires de l'Accord National Interprofessionnel du 7 Avril 2011, ont confié aux Missions Locales l'accompagnement individuel renforcé des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme.

PUBLIC CIBLE : jeunes de 16 à 25 ans, non diplômés, nouvellement accueillis dans l'année et non accompagnés dans d'autres dispositifs, en situation d'échec récurrent dans le cadre de la formation initiale ou professionnelle.

OBJECTIFS : permettre à des jeunes « décrocheurs » de s'engager dans un accompagnement en vue d'une insertion durable à l'emploi (CDD + de 6 mois, CDI ou contrat en alternance) d'une reprise de scolarité ou d'une entrée en formation qualifiante.

3 PHASES :

- 1-Diagnostic approfondi de la situation du jeune par le conseiller.
- 2-Contractualisation de l'engagement entre le jeune et le conseiller, et définition d'un plan d'actions.
- 3-Suivi dans l'emploi (sécurisation du parcours par un suivi en entreprise).
(Durée de l'accompagnement de 1 an à 18 mois maximum).

QUI SONT LES JEUNES ANI ?

Une majorité de femmes (54%) et une part de mineurs très importante (63%). De ce fait, ces jeunes sont majoritairement célibataires (>89%). Ils sont 67% à être hébergés chez leurs parents (ou famille) et sont majoritairement sans permis.

LES ENTRÉES EN SITUATION D'EMPLOI OU DE FORMATION AU COURS DE L'ANNÉE

Sur les 92 jeunes ayant signé un contrat d'accompagnement, 18 jeunes ont intégré la PHASE 3 (suivi dans l'emploi) :

- ▶ 9 jeunes ont signé un contrat d'apprentissage
- ▶ 4 jeunes ont signé un contrat de professionnalisation
- ▶ 3 jeunes ont intégré une formation qualifiante
- ▶ 2 jeunes ont repris leur scolarité

Accom- pagner

FOCUS Atelier Orient'Action

L'atelier **Orient'Action**, qui a maintenant plus de 3 ans d'existence, se déroule sur une journée et reçoit des groupes de 6 à 7 jeunes en moyenne, peu après leur inscription à la Mission Locale et qui ont des difficultés à se projeter dans l'avenir. Ils ont rarement entendu parler d'orientation professionnelle et manquent parfois de méthodologie. L'atelier est un moyen de préparer une action d'orientation plus longue, telle que la POP. Quelque soit leur situation, l'objectif est de leur redonner confiance, leur donner les clés pour effectuer des choix et être acteur de leur parcours. Quand on demande aux jeunes qui ont participé à l'atelier ce qu'ils en ont retenu, revient alors souvent l'expression « c'est plus clair ! ».

L'atelier permet d'aborder les notions importantes de durée, d'étapes, de point de départ, d'obstacles, de moyens notamment financiers et apporte les repères méthodologiques nécessaires pour optimiser le processus d'orientation. A l'issue de l'atelier, les participants connaissent les lieux d'information et l'offre de formation locale. Grâce à un rythme soutenu, des séquences variées, de la place donnée aux échanges, le tout dans une ambiance conviviale, une dynamique s'instaure et redonne confiance aux jeunes : « Oui, j'ai des atouts et maintenant je sais quelle stratégie je souhaite mettre en place ».

L'atelier a lieu tous les 15 jours sur différents sites. Une équipe de 5 animateurs se relaient sur cette action. En 2012, nous avons reçu 119 jeunes pour 17 ateliers qui recueillent à chaque fois un excellent indice de satisfaction.

Accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion et de formation

En 2012, le Conseil Régional a lancé un nouvel appel d'offres pour les marchés du DRIP (**Dispositif Régional d'Insertion Professionnelle**) sur la base d'un nouveau cahier des charges qui modifie ou adapte certaines prestations. Il vise à renforcer la validation des projets professionnels des jeunes qui y participent (quelque soit la prestation) et est centré sur l'accès à la qualification. Pour soutenir cet objectif et améliorer la sécurisation des parcours d'accès à la qualification, le Conseil Régional adosse aux marchés DRIP (4 prestations) un Contrat d'Accès à la Qualification, mis en œuvre en 2013.

LES ACTIONS DE MOBILISATION EN 2012

Rappelons qu'elles désignent les actions « en amont de la qualification » visant à définir un projet professionnel et à réduire les écarts par rapport aux exigences de la qualification et de l'emploi.

Pour mieux cerner les actions de mobilisations, nous les distinguons en 2 catégories :

Les actions centrées sur le soutien à l'orientation professionnelle

Elles permettent aux jeunes de :

- + Découvrir des métiers - Élargir leurs choix professionnels
- + Développer une méthodologie de l'information et de l'orientation
- + Définir un projet ou en vérifier sa validité et les conditions de sa réalisation

Entrées sur ces prestations en 2012

Principales actions	Nbre de situations	Nbre de jeunes	% de femmes
Prestations d'aide à l'orientation ML	143	143	74%
POP* DRIP	348	342	58%
Bilan de compétences	32	32	68%
Immersion en entreprise (PMP EMT)	248	212	50%

*POP : Plateforme d'Orientation Professionnelle

La POP, « pilier » du DRIP, est largement prescrite par les conseillers de la Mission Locale. Afin d'en tirer le meilleur profit, l'atelier Orient'Action est souvent proposé aux jeunes en amont de la POP. Sur la question spécifique des choix professionnels des jeunes femmes, nous avons mis en place en 2012 un atelier égalité. Nous y revenons dans le chapitre « Innover - Expérimenter » page 22 de ce rapport.

Les actions centrées sur la résolution des difficultés d'insertion

Elles s'adressent aux jeunes les plus éloignés de l'emploi et visent à initier une trajectoire d'insertion, à repérer et à réduire les freins à la dynamique des parcours.

Elles ont le plus souvent pour objectifs de :

- + Développer des aptitudes comportementales, sociales, d'adaptation,
- + Développer des capacités d'autonomie dans la vie quotidienne, dans les démarches et dans les choix,
- + Améliorer l'image et la confiance en soi.

Depuis 2011, l'outillage s'est enrichi avec l'expérimentation jeunesse du Conseil Général, « REAJ 56 », qui a favorisé la mise en œuvre de réponses pédagogiques nouvelles, utilisant des leviers de mobilisation diversifiés (rupture géographique, culturelle, le sport, l'utilité sociale...). Le Conseil Régional a apporté son concours en ouvrant son dispositif de formation « ATE » (Action Territoriale Expérimentale) à l'expérimentation jeunesse. L'action Passion Foot en est une illustration.

Entrées sur ces prestations en 2012

Principales actions	Nbre de situations	Nbre de jeunes	% jeunes sans qualification
Compétences clés POP FLE* DRIP	101	100	57%
PPI** DRIP	119	114	53%
Autres actions de mobilisation et IAE	103	100	67%
Prestations MGI, MIJEC	30	30	53%

*POP FLE : Prestation d'Orientation Professionnelle Français Langues Étrangères

**PPI : Prestation Préparatoire à l'Insertion

zoom

Passion Foot, le foot comme levier d'insertion



L'action « Passion Foot » a été mise en œuvre dans le cadre de l'expérimentation « REAJ 56 », grâce au concours de la Région Bretagne et du Conseil Général du Morbihan, pour impulser de nouvelles approches pédagogiques au bénéfice de jeunes en perte de repères.

L'association « Passion Sport », représentée par M. Paul ORSATTI et M. Robert SALAUN, a proposé avec cette action, une remobilisation par le football avec une approche cognitive, une remise à niveau scolaire, une remise en mouvement du jeune et une approche pédagogique autour d'une expérience sportive.

L'expérience articule une approche des savoirs, un travail sur les enjeux de la citoyenneté et la valorisation de compétences personnelles des jeunes, dans un cadre très « soutenant » et valorisant pour les jeunes. Elle a bénéficié de la mise à disposition des complexes sportifs de la ville de Lorient et de l'implication du Football Club de Lorient, au travers de son entraîneur M. Christian GOURCUFF (également vice-président de

l'Association « Passion Sport »), qui défend des valeurs de réussite pour tous, pouvant passer par le football, qui est selon lui « une véritable école de la vie ».

La promotion 2012 comptait 21 stagiaires de la formation professionnelle (3 femmes et 18 hommes). Le parcours de formation a duré 7 mois et a pu se prolonger jusqu'à 10 mois pour 6 stagiaires.

Les objectifs de l'action en termes de remobilisation, d'expression et de mise en confiance ont été atteints. Une identité positive et davantage de confiance en soi ont favorisé leur intégration dans la société et leur a souvent permis de rétablir un lien avec leur famille et d'engager pour un grand nombre, des parcours de formation en alternance.

Accom- pagner

L'ACCÈS À LA QUALIFICATION : LES ACTIONS DE PRÉ-QUALIFICATION ET DE QUALIFICATION

L'accès à la qualification, gage de meilleures perspectives d'insertion professionnelle, constitue un enjeu majeur de notre intervention.

+ Pour répondre à ce défi, le Conseil Régional de Bretagne finance et conventionne des parcours de qualification dans le cadre de programmes collectifs (PBF : Programme Bretagne Formation, PRS : Programme Régional Supérieur, Formations Initiales Sanitaires et Sociales) et de mesures individuelles (Chèque Formation, Chèque Force). Les Préfos et Préformations Sectorielles sur le volet pré-qualifiant complètent l'offre d'accès à la qualification. Le Conseil Régional s'appuie quasi exclu-

sivement sur les Missions Locales pour faire bénéficier les jeunes de moins de 26 ans de cette offre.

+ Pôle Emploi développe également ses propres dispositifs (AFC : Actions de Formation Conventionnées et POE : Préparatoire Opérationnelle à l'Emploi collective ou individuelle) pour répondre de manière complémentaire à des besoins de qualification, d'adaptation ou de pré-qualification des demandeurs d'emploi.

Entrées sur les actions de pré-qualification et de qualification en 2012

Dispositifs et principales actions	Nbre de situations	Nbre de jeunes	% de femmes	% jeunes sans qualification
PREFOS* DRIP	95	93	53%	22%
Prépros AFPA et autres pré-qualifications	54	54	35%	29%
Compétences clés	56	56	75%	27%
Qualifications Conseil Régional PRS - PBF - Aides individuelles	210	207	38%	22%
Retour en formation initiale et autres qualifications	106	104	63%	11%
Alternance-Apprentissage	184	179	40%	45%
Alternance-Contrat de professionnalisation	143	141	61%	20%

*PREFOS : Préformation Sectorielle

En 2012 à l'initiative de l'UIMM, une action « matelotage », prestation d'orientation et pré-qualification sectorielle Construction Navale, a été mise en place dans le cadre d'un partenariat entreprises, financeurs et prescripteurs. Les 12 places ont bénéficié au public jeune de moins de 26 ans. Les résultats significatifs en

termes d'accès à la qualification, principalement par l'alternance, méritent un zoom particulier avec l'interview de Guillaume DILAS de l'UIMM ci-après.

zoom

L'Action Territoriale Expérimentale (ATE) Matelotage

Témoignage Guillaume DILAS

Responsable Délégation du Morbihan Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM) 35-56



Pourquoi une ATE Matelotage ?

« Les entreprises de la construction navale du Pays de Lorient et les organismes de formations de la filière sont régulièrement confrontés à une problématique d'attractivité de leurs métiers et formations. Il a été décidé de proposer une action territoriale expérimentale (cofinancée par le Conseil Régional de Bretagne et Pôle Emploi) afin de relever 3 défis : proposer aux entreprises de futurs talents, proposer à des demandeurs d'emploi un parcours innovant de construction d'un projet professionnel dans des métiers qui recrutent (charpentier coque, chaudronnier-tuyauteur, électricien naval, soudeur et mécanicien naval), et permettre aux organismes de formation de détecter de futurs apprenants. Matelotage reposait donc à la fois sur un parcours de découverte et sur une préparation à une

entrée en formation qualifiante (de type bac pro). »

En quoi consiste t'elle ?

« Durant 14 semaines, 12 stagiaires ont pu découvrir, en alternance en centre de formation et en entreprise, les différents aspects des métiers et les formations qui permettent d'y accéder. Cette action a été construite pour que les stagiaires puissent construire leur projet professionnel à partir des ces différentes rencontres avec les professionnels et les formateurs. 6 entreprises du bassin ont rejoint la démarche et ont accueilli plusieurs stagiaires sur des périodes de 15 jours : Chantiers Bernard, STX, DCNS, LeLu Marine, Timolor Leroux et Lotz, et Laudren. 4 organismes de formation ont permis la réussite de cette opération : AFPA, AFPI-CFAI de Bretagne, GRETA de Bre-

tagne Sud et CEFCM. Le recrutement des stagiaires a été finalisé par les entreprises suite à une première sélection par la Mission Locale du Pays de Lorient et Pôle Emploi. »

Quels ont été les résultats ?

« 10 stagiaires ont trouvé une formation dans les mois suivants l'action Matelotage, dont 8 en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation en chaudronnerie, charpente navale, soudage ou électricité et 2 actuellement en stage de formation pour demandeurs d'emploi en soudage et en métallerie. Ces résultats sont très satisfaisants car aucun décrochage n'a été constaté et 10 projets professionnels sont aujourd'hui en cours de construction. De surcroit, la plupart des stagiaires sont aujourd'hui en formation en alternance dans les entreprises partenaires de l'opération. »

Accom- pagner

Les principales aides accordées en 2012

Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ individuel)	132 206 euros
Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ collectif)	7 887 euros
Chèque « Mobilité »	34 000 euros
Allocation « Solidarité Insertion Jeunes »	5 776 euros
Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (FIPJ)	12 843 euros
Allocation interstitielle (CIVIS)	173 905 euros
TOTAL	366 628 euros

Le soutien financier dans l'accompagnement

Les aides financières sont en général directement liées au projet validé avec le jeune. Elles viennent en appui à l'insertion professionnelle où l'emploi et la formation représentent souvent une première étape déterminante. Pour les jeunes plus fragiles, l'appui social consiste à les soutenir ponctuellement pour la subsistance, les informer sur l'accès aux droits et assurer la prise de relais auprès des partenaires adaptés.

- + La majeure partie des aides a été directement mobilisée par les professionnels grâce à des dispositifs que la Mission Locale gère par délégation des financeurs (FAJ pour le département, chèque mobilité pour la région, allocation CIVIS pour l'état).
- + Les effets de la crise se font sentir sur les attributions des aides qui ont, cette année, davantage servi à subvenir aux besoins alimentaires des jeunes qu'à favoriser leur autonomie. Pour illustration, plus de 42 000 euros ont été attribués en tickets services alimentaires.

Témoignage Marie-Christine DURIEUX Chargée de projet Secteur Social

Comment les aides financières sont-elles utilisées par les conseillers ?

La mobilisation d'aides financières fait partie intégrante du métier de Conseiller en Insertion Professionnelle. Une des phases les plus complexes repose sur l'analyse des critères d'éligibilité aux différents dispositifs, réalisée dans la plupart du temps en face à face avec le jeune. Les aides financières interviennent de façon ponctuelle quand les ressources baissent ou sont inexistantes, mais également pour soutenir le projet validé avec le jeune afin d'éviter une rupture de situation. Dans certains cas, les aides financières peuvent être utilisées comme des outils, pour aborder la gestion budgétaire, avec l'appui des partenaires qui connaissent la situation sociale du jeune.

En quoi les aides financières permettent-elles la sécurisation des parcours ?

Effectivement, les aides financières sécurisent les parcours car elles peuvent débloquer des situations pour des jeunes sans soutien familial ou dont la solidarité familiale est limitée, du fait d'une forte précarité. Elles

lèvent les freins en permettant aux jeunes de régler les problématiques financières quotidiennes (subsistance, loyer...) et limitent ainsi les risques de démobilité. Elles rassurent également et encouragent, lorsqu'elles sont utilisées en tant que levier dans le parcours d'insertion. A titre d'exemple, au démarrage d'un emploi ou d'un parcours de formation, elles peuvent être mobilisées pour l'achat de matériels professionnels (chaussures de sécurité, tenues...).

Comment interviennent les différentes aides financières dans les parcours des jeunes ?

L'allocation CIVIS peut intervenir tout au long du contrat, dans les périodes où le bénéficiaire n'a pas de ressources liées à une activité. Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), mobilisable très rapidement, apporte une aide au quotidien et est principalement utilisé pour l'aide à la subsistance. Il peut également favoriser la mobilité par des financements de déplacements, de titres de transport ou de permis. Le chèque mobilité est conjoncturel et réservé aux jeunes qui quittent le territoire d'intervention de la Mission Locale.

CAPT'heures de route : La conduite accompagnée pour tous

CAPT est un dispositif initié par la Préfecture du Morbihan et la DDCS. L'objectif de CAPT est de réduire l'accidentologie des jeunes en leur permettant de s'aguerrir à la conduite en se servant du principe de la conduite supervisée (1000 km minimum sur une période d'au moins 3 mois). Les jeunes qui ne peuvent la pratiquer dans leur sphère familiale peuvent disposer de parrains bénévoles formés. Dans le Morbihan, 6 Missions Locales sont impliquées et un véhicule par Mission Locale a été acquis pour l'occasion. Les résultats sont très bons en termes de réussite au permis. Depuis le démarrage à Lorient à l'été 2011, 5 jeunes ont obtenu le permis grâce à CAPT. 3 jeunes femmes sont en cours de formation début 2013.

Ce projet est porté par l'Etat avec l'aide de la Direction de la cohésion sociale du Morbihan. Au niveau des Missions Locales, la Mission Locale du Pays de Vannes est référente de l'action.

Rencontre **Loïc LIÉBARD et Déborah NICOLAS** Interview par Céline SERGENT, en stage à la Mission Locale

Céline : CAPT concrètement comment ça se passe ?

Loïc. « Le jeune intéressé passe par la Mission Locale. Il rencontre Dimitri (le référent du dispositif pour Lorient) qui le met ensuite en relation avec un ou deux parrains. Depuis 2010, 6 parrains (5 hommes et 1 femme) ont été formés, dont 3 en mars 2013, ce qui soulage un peu les « anciens », bien pris par toutes leurs activités de retraités très actifs. On signe ensuite un contrat d'engagement et on fixe le rendez-vous pédagogique avec l'auto école. Une fois que la préfecture a donné son accord, on peut commencer.

Avec Déborah, j'organisais un circuit d'une à deux heures sur Lorient après son travail. On a eu une vingtaine de rdv. Il faut répondre aux objectifs sur les différents types de routes et aussi la météo. A raison de deux séances par semaine, les progrès sont rapides. »

Déborah. « Je ne connaissais pas le principe de la conduite supervisée. C'est la Mission Locale qui m'en a parlé quand je leur ai dit que j'avais déjà échoué 3 fois à l'épreuve de conduite. Et je ne pouvais plus me permettre de prendre d'autres heures de conduite pour des raisons financières. Malgré une aide de la Mission Locale, mes parents ne pouvaient plus contribuer à mon permis. Avec CAPT je n'ai eu que les rendez-vous pédagogiques à payer. »

Loïc. « Pour ma part, j'ai connu le dispositif par le biais de l'association de retraités bénévoles « AGIR abcd ». Nous sommes environ 50 membres sur le morbihan et CAPT n'est pas la seule action que nous menons. »

Céline : Y-a-t-il une formation spécifique pour être accompagnateur ?

Loïc. « Oui. Nous avons d'abord une information complète sur la sécurité routière à Vannes avec des officiers de la Gendarmerie. Par la suite, nous devons « repasser » le code avec une auto-école. Mais heureusement, sans examen ! Puis nous sommes mis en situation de conduite. A Lorient, c'est avec l'auto-école Cloud. On apprend alors assez vite à devenir un peu moniteur et à se mettre dans la peau du jeune conducteur. Après cette formation, même si nous ne savons pas vraiment ce qui nous attend, nous nous sentons mieux préparés. »



Céline : Quelles sont les qualités qu'il faut avoir pour s'engager dans ce dispositif ?

Déborah. « Il faut être sérieuse, rigoureuse dans les rendez-vous, patiente et très concentrée au volant. Cela fonctionne bien quand il y a un respect mutuel et qu'on accepte bien les remarques. »

Loïc. « Il faut avoir du temps à consacrer, être à l'écoute du jeune, avoir confiance en lui et ne pas trop en faire lors des premières séances. »

Céline : Quel bilan faites-vous de cette expérience ?

Loïc. « C'est déjà une remise en cause de son propre permis, et c'est une bonne chose ! Les retraités devraient repasser quelques leçons (rires). Et cela nous oblige à faire aussi beaucoup plus attention à notre propre conduite. »

Déborah. « Déjà j'ai obtenu mon permis ! Une heure passe trop vite en auto-école. Avec CAPT on a plus de temps pour apprendre. Le parrain parle plus simplement que le moniteur et il y a moins de changements de moniteurs. C'est également moins stressant, car on ne pense pas à l'argent pendant les séances, et les horaires sont plus souples. Il est toujours possible de s'arranger. »

Loïc. « En 2012, faute de disponibilité des parrains, nous n'avons pas utilisé suffisamment la voiture. C'est dommage car c'est un très beau projet qu'il faut populariser. Je suis content que d'autres parrains se soient formés. »

Soutenir l'accès à l'emploi

Coopérer pour soutenir l'accès à l'emploi des jeunes, une charte* de partenariat avec les entreprises

Les jeunes, en particulier les moins qualifiés, subissent de plein fouet la précarité du marché du travail et une mise en concurrence de plus en plus forte.

Face à ces constats la Mission Locale du Pays de Lorient développe depuis plusieurs années des actions expérimentales d'intermédiation jeunes/entreprises. Ces actions ont pour objectifs de lutter contre l'inégalité d'accès sur le marché du travail des jeunes les moins qualifiés et de stimuler les liens entre les jeunes et les entreprises.

Les circonstances de la rencontre avec les entreprises doivent être multiples pour soutenir et rendre cohérents les parcours d'accès à l'emploi des jeunes.

Le parrainage constitue l'un des leviers de cette rencontre : la Mission Locale pilote et anime depuis quinze ans un réseau de parrainage constitué d'une centaine de personnes, acteurs économiques et retraités bénévoles. Cet accompagnement, proposé aux jeunes, permet à la Mission Locale de collaborer

concrètement avec une entreprise et permet aux dirigeants et recruteurs de découvrir la diversité et la richesse des parcours des jeunes accompagnés.

C'est dans cette dynamique et forte de ces diverses expériences de collaboration avec les entreprises locales, que la Mission Locale du Pays de Lorient a souhaité poursuivre cette démarche de proximité afin de faire évoluer ces relations vers des coopérations durables avec les acteurs économiques.

Les entreprises signataires de cette charte manifestent ainsi leur volonté de s'engager dans cette démarche de coopération et devenir partenaires de la Mission Locale, afin de multiplier les solutions en entreprises pour les jeunes et contribuer à agir sur la qualité de l'orientation et la réussite des projets professionnels.

Les 4 premières entreprises signataires en 2012 :

*La charte est disponible en téléchargement sur notre site web : www.mllorient.org



En 2012, nos engagements pour soutenir l'accès à l'emploi se sont traduits par le développement simultané de services aux jeunes et aux entreprises.

Ludivine MONTFORT,
Directrice des ressources
humaines, Groupe 2C

LES SERVICES AUX ENTREPRISES

Le secteur entreprise de la Mission Locale a rencontré 248 entreprises en 2012 pour 811 contacts concernant des offres d'emploi, des accueils de jeunes en stage ou des accompagnements dans le cadre du dispositif parrainage.

TÉMOIGNAGE **Stéphane MÉRIAU** Directeur de BRUNET SNERE à Caudan, 20 salariés
(Électricité, ventilation, systèmes d'alarme, réseaux informatiques)



Pourquoi avez-vous souhaité devenir partenaire de la Mission locale ?

« J'ai souhaité devenir partenaire de la Mission Locale après un échange avec les membres du CJD (Centre des Jeunes Dirigeants de Lorient)

dont je fais partie. Une rencontre avec les acteurs de la Mission Locale m'a permis de comprendre les dispositifs existants et comment je pouvais apporter mon soutien aux jeunes en recherche d'emploi. En tant qu'acteur économique sur le territoire, il m'a semblé naturel de favoriser l'emploi des jeunes en leur apportant mon expérience. »

En tant que dirigeant d'entreprise, vous vous êtes engagé avec la Mission locale sur plusieurs actions, quelles sont-elles ?

« Je travaille avec la mission locale sur 2 axes. Le parrainage des jeunes en recherche d'emploi. Concrètement la mission locale me sollicite pour devenir parrain d'un jeune. Une première rencontre se fait entre le jeune, un conseiller de la mission locale et moi. Ensuite nous organisons avec le jeune un plan d'actions pour sa recherche d'emploi (rédaction du CV, simulation d'entretien d'embauche...). Le but final étant bien sûr de décrocher un job ! Le second axe de travail est basé sur un projet porté par la mairie de Lorient, la mission locale et le CJD : KART'EMPLOI. Nous travaillons à la mise

en place d'un réseau d'entreprise permettant un suivi renforcé des jeunes des quartiers de Kervénanec, Bois du Château et Frébault-Polygone. »

Selon vous, quels sont les apports de ces actions pour les jeunes ?

« Ils sont multiples : apporter un décryptage du monde du travail, de l'entreprise et de ses acteurs, soutenir dans les démarches, apporter le regard de l'employeur sur le cv, la lettre de motivation, conforter le jeune sur ses choix et ses orientations en fonction du contexte économique, ouvrir notre carnet d'adresses pour favoriser un entretien, un stage... Pour résumer, il s'agit pour moi de combler le fossé entre le jeune et l'entreprise. »

Pour vous en tant que dirigeant ?

« Les jeunes que je parraine m'apportent énormément. Ils me permettent de garder un lien avec la jeunesse, de comprendre leurs envies et leurs attentes par rapport au monde de l'entreprise et plus largement par rapport à la société actuelle. Les jeunes sont notre avenir ! »

Soutenir l'accès à l'emploi



RELAIS EMPLOI : 225 jeunes accompagnés en 2012

2 conseillères emploi partagent leurs temps entre l'accompagnement des jeunes et la prospection en entreprise.

LES SERVICES AUX JEUNES

Une offre différenciée en fonction des besoins du public

+ Des prestations d'appui ponctuel

Pour les jeunes ayant besoin d'un appui à la recherche d'emploi, plusieurs actions sont proposées pour favoriser le rapprochement entre les jeunes et les employeurs (Job café, recrutements collectifs) et adapter les outils de recherche d'emploi (Permanences emploi, ateliers de recherche de contrats en alternance).

- ▶ **50 chefs d'entreprises** ont participé aux « Job Café » et recrutements collectifs
- ▶ **308 jeunes** sont venus échanger avec les employeurs à ces occasions et remettre leur CV
- ▶ **573 jeunes** ont bénéficié des services de la permanence emploi

+ Des prestations d'accompagnement

Pour les jeunes moins autonomes ou volontaires pour un accompagnement contractualisé, la Mission Locale propose des prestations d'accompagnement à l'emploi dont l'objectif est l'accès à l'emploi durable : le parrainage, les clubs de chercheurs d'emploi et Relais Emploi.

- ▶ **86 jeunes parrainés**
- ▶ **46 jeunes femmes ont intégré le club de chercheuses d'emploi** (Cf Zoom page 23)
- ▶ **225 jeunes accompagnés par l'équipe Relais Emploi**

Témoignage Claire BORDAS / Vanessa DUPONT

Conseillères Relais Emploi

Quelles sont les modalités particulières d'accompagnement dans Relais Emploi ?

« Relais Emploi est une prestation interne d'accompagnement à l'emploi, des publics jeunes les plus éloignés du marché du travail, non diplômés ou peu qualifiés. Son objectif est de faciliter l'accès des jeunes à des emplois durables. Un premier entretien permet d'établir un diagnostic, d'identifier leurs compétences, leurs qualités professionnelles et leurs attentes. Par la suite, nous mettons en place un suivi individualisé, tout en impliquant les jeunes dans la démarche.

L'étape suivante consiste à outiller les jeunes. Nos savoir-faire sont mobilisés autour du CV, de la lettre de motivation, de la préparation aux entretiens d'embauche ou encore au ciblage d'entreprises. Les techniques de recherche d'emploi doivent être acquises pour permettre aux jeunes de tendre vers l'autonomie. »

Comment est organisé le travail de prospection ?

« Pour favoriser la « mise à l'emploi », une prospection ciblée est nécessaire. Elle s'organise toujours à partir du profil du jeune : choix

du secteur d'activité, du métier ou de la zone géographique de mobilité. Un entretien individuel a lieu au préalable avec l'entreprise, afin de connaître en détail le profil du poste et de mettre en adéquation les compétences du jeune avec les besoins de l'employeur. C'est aussi l'occasion de promouvoir l'ensemble des mesures à l'embauche, contrats aidés CAE-CIE ou emplois d'avenir, et de proposer le contrat le mieux adapté au recrutement. La Mission Locale accompagne l'employeur et le jeune dans la mise en place du contrat, et assure un suivi dans l'emploi. »

Une mesure originale pour soutenir l'accès à l'emploi des jeunes les moins qualifiés : les emplois d'avenir

Rétrospective du lancement de la mesure

Chaque année, de nombreux jeunes sortent du système scolaire sans diplôme et près d'un quart des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage. Cette situation inacceptable a suscité une réaction ciblée pour les jeunes pas ou peu qualifiés : la création des Emplois d'avenir. Ils sont proposés pour l'essentiel par les collectivités locales, les associations et pour une partie moindre, par le secteur marchand, sous forme de CDD ou CDI temps plein, accompagnés d'un dispositif de formation.

02/11/2012 : une circulaire de mise en œuvre détermine avec précision les modalités et prérequis pour la mise en œuvre des emplois d'avenir.

19/11/2012 : le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social lance une campagne nationale

d'information et de communication sur les emplois d'avenir.

Les emplois d'avenir doivent permettre aux jeunes peu ou pas qualifiés d'améliorer leur insertion professionnelle, faciliter leur entrée dans le monde du travail, fournir les conditions d'une première expérience professionnelle durable permettant de se qualifier et progresser en compétences.

Sur le pays de Lorient, la Mission Locale et ses partenaires (Pôle Emploi et Cap Emploi) ont accompagné la signature de plusieurs contrats en emploi d'avenir dès novembre 2012.

07/12/2012 : deux contrats en emploi d'avenir sont signés avec l'association lanestérienne DEFI qui œuvre pour réduire la fracture numérique pour les plus démunis ou isolés sur des postes d'agent d'accueil et animation d'espace multimédia.

28/12/2012 : un contrat est signé avec la mairie de Lorient pour un poste d'agent d'accueil.

31/12/2012 : un contrat est signé avec la mairie de Gâvres pour un poste d'agent d'entretien des espaces verts.

21/01/2013 : deux contrats sont signés avec la crèche parentale « Salopette et pâte à sel » sur des postes d'animation pour la petite enfance.

25/01/2013 : deux contrats sont signés avec le foyer logement de Bubry avec des projets de professionnalisation (aide soignante et agent de service hospitalier).

164 contrats en emploi d'avenir seront signés en 2013 et accompagnés par la Mission Locale du Pays de Lorient et ses partenaires.

Témoignage Valérie PELLAY Conseillère de Pôle Emploi, affectée à la Mission Locale



Pouvez-vous nous décrire votre fonction ?

« Je suis une agent affectée par Pôle Emploi à la Mission Locale depuis 2012. A ce titre, mon intervention s'articule autour de deux axes : les services aux jeunes et aux entreprises, et l'interface Pôle Emploi - Mission Locale.

Sur le premier axe, ma fonction permet de développer une complémentarité des offres de services

des deux structures. Après des entreprises, j'assure de l'intermédiation, qui vise à promouvoir, négocier et articuler des mesures favorisant l'insertion professionnelle des jeunes.

Le deuxième axe est plutôt centré sur la veille informative de l'ensemble des dispositifs mobilisables pour les jeunes. J'apporte des informations actualisées sur les dispositifs d'aides, les mesures,

les plans d'actions et des réponses rapides face à des situations complexes.

Les jeunes ont, quant à eux, un accès facilité et rapide à un conseiller de Pôle Emploi qui peut le cas échéant faire l'interface avec leur agence. »

Innover Expéri- menter

Pour soutenir l'insertion professionnelle des femmes Accompagner vers la nécessaire diversification des choix professionnels des jeunes femmes

Parmi les 929 femmes accueillies pour la 1^{re} fois à la Mission Locale en 2012, 69% d'entre elles sont diplômées.

Si elles sont pour 64% issues de quatre filières de fin de scolarité (service à la personne, support à l'entreprise, commerce, vente grande distribution, et services à la collectivité), 20% sont issues de formation générale. Moins de 7% d'entre elles se sont formées dans des filières plus traditionnellement investies par les hommes (industrie, construction, bâtiment, installation et maintenance, transport et logistique).

Un décalage évident entre les offres dans les secteurs créateurs d'emploi et la concentration de la demande d'emploi dans quelques secteurs renvoie notamment aux processus d'orientation scolaire et professionnelle des filles majoritairement tournés vers les filières générales et le secteur tertiaire. La diversification

des choix professionnels des femmes semble lente à se réaliser et conduit à une forte concurrence des femmes entre elles sur quelques secteurs.

D'un côté il apparaît que les itinéraires scolaires fortement sexués ne permettent pas aux femmes de valoriser leur réussite scolaire, de l'autre et parallèlement les effets de sélection et les pratiques discriminatoires sur le marché du travail en matière d'embauche, et de déroulement de carrière contribuent au renforcement de la concentration des femmes dans un nombre restreint d'activités. La problématique de la diversification des choix professionnels participe donc grandement aux préoccupations d'égalité professionnelle.

En 2012, nous avons souhaité développer un programme d'actions permettant la mise en œuvre du processus de « diversification » et son action à différentes étapes du parcours (orientation, insertion, réorientation professionnelle et accès à l'emploi).

Deux actions expérimentales ont été développées et proposées aux jeunes femmes : un atelier Égalité et un club de chercheuses d'emploi. 34 jeunes femmes ont participé à l'atelier Égalité et 46 jeunes femmes ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du Club de chercheuses d'emploi, soit 80 jeunes femmes bénéficiaires.



MISSION LOCALE
du Pays de Lorient

**Des Femmes
et des Métiers**

La Mission Locale du Pays de Lorient vous propose 2 actions réservées aux femmes :

- > **un accompagnement à l'orientation en 2 séquences :**
 - * **l'atelier Égalité**, pour comprendre la démarche d'orientation et d'insertion des femmes, échanger sur le thème de l'égalité professionnelle, connaître les métiers et élargir sa recherche.
 - * **un parcours de découverte des métiers** en lien avec votre conseiller(ère), proposé à l'issue de l'atelier.
- > **un accompagnement à l'emploi :**
 - * **le Club de Chercheuses d'Emploi**, pour faciliter l'accès aux emplois sur des secteurs et des métiers peu occupés par les femmes.

Accompagnement à l'orientation et à l'emploi

Mission Locale du Pays de Lorient, 44 avenue de la Mairie 56100 LORIENT - Tél. 02 97 21 42 05 - Mail : contact@mlorient.org - www.mlorient.org

Ministère Régional des Droits des Femmes et l'Égalité
Europe
Engage
Union Européenne



Témoignage Frédéric LOIS

Référent de l'atelier Égalité

« L'atelier Égalité a pour vocation de mobiliser des jeunes femmes qui amorcent un parcours d'insertion avec la Mission locale. Il s'agit de les sensibiliser à l'égalité hommes/femmes et les conduire à réfléchir sur la diversification des choix professionnels.

Dans sa construction, l'atelier privilégie une approche pédagogique interactive visant à faciliter la compréhension des mécanismes qui fondent les choix professionnels des jeunes femmes.

L'atelier permet de les amener à déconstruire leurs préjugés sur les métiers majoritairement occupés par des hommes,

à réfléchir aux choix professionnels stéréotypés et à s'engager, si elles le souhaitent, dans une démarche de diversification des choix professionnels.

Un accompagnement spécifique leur est proposé à l'issue de l'atelier pour prolonger ce travail de découverte. »

zoom

Club de chercheuses d'emploi

Le concept club permet de s'appuyer sur une dynamique collective pour décrocher un emploi. Il implique solidarité et organisation collective : se retrouver, partager ses expériences, progresser dans la maîtrise des techniques de recherche d'emploi, aller à la rencontre des entreprises, faire des démarches ensemble.

+ Les objectifs :

- ▶ **Faciliter l'accès à l'emploi de jeunes femmes** se positionnant sur des métiers majoritairement occupés par des hommes
- ▶ **Elargir la recherche d'emploi** vers des entreprises moins plébiscitées par les femmes

+ Le club en quelques chiffres :

- ▶ Durée d'un club : **3 mois**
- ▶ **46 participantes** sur les 4 clubs animés en 2012

À LA SORTIE :

- ▶ **15 femmes ont accédé à l'emploi** dont 10 à l'emploi durable
- ▶ **3 femmes ont fait le choix de continuer à se former** dans des parcours qualifiants dans le transport, le bâtiment et le magasinage
- ▶ **3 femmes ont choisi l'acquisition de nouvelles compétences** dans le cadre de services civiques
- ▶ **6 périodes d'immersion en entreprise** pour mieux choisir
- ▶ **4 on fait le choix de l'alternance**, contrat de professionnalisation ou d'apprentissage
- ▶ **Les autres sont toujours accompagnées** sur leur orientation ou l'accès à l'emploi

Innover Expéri- menter

Faire évoluer les pratiques d'accompagnement

Mieux cerner les enjeux sur la thématique de l'égalité hommes femmes : LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Témoignage **Pascal BLANCHET**

Conseiller, chargé de projet secteur formation



les professionnels de l'insertion au bénéfice d'une seule catégorie de jeunes, en l'occurrence les jeunes femmes. Au contraire elle cherche par une meilleure compréhension des processus de division sexuée de l'orientation, de la formation et de l'emploi, à produire plus de mixité dans nos approches et pratiques. Pour autant, l'apport indéniable de la formation est de démontrer par des éléments statistiques très étayés, la réalité des disparités hommes/femmes produisant des inégalités en défaveur de ces dernières dans tous les champs d'activités domestiques et/ou professionnels notamment. Cela peut conduire légitimement à vouloir agir prioritairement en direction des jeunes femmes pour tenter d'atténuer l'effet de ces ségrégations. »

« C'est dans le champ spécifique de l'orientation professionnelle que les apports de cette formation me semblent les plus intéressants.

En définissant une orientation, un jeune projette sa propre construction identitaire et sa conformité aux normes sociales déterminées. L'appartenance à un sexe est souvent un déterminant majeur du choix professionnel. Comprendre cela dans une approche psychosociologique de l'orientation est fondamental pour ne pas faire de « l'orientation hors-sol » en privilégiant les outils.

Accompagner les jeunes femmes mais aussi les jeunes hommes dans une démarche de diversification des choix professionnels en déconstruisant les représentations stéréotypées et en interrogeant leur rapport aux normes sexuées, conduit à s'interroger soi-même en tant que professionnel sur ses propres représentations ; ce n'est pas le moindre des bénéfices de la formation. »

Vous avez participé à la formation « genre, formation, orientation, travail des identités sexuées... », quels sont selon vous les apports de cette formation pour les conseillers Mission Locale dans leur mission d'accompagnement des jeunes femmes ?

« Précisons tout d'abord que cette formation ne vise pas à « outiller »

Quels sont les apports plus spécifiques ou les enjeux dans le champ de l'orientation et de la formation ?

**16 salarié(e)s de la Mission locale
du Pays de Lorient ont participé
à cette formation entre 2007 et 2012**

L'activité des jeunes

Les conseillers(ères) de la Mission Locale ont réalisé en 2012 environ 15 600 entretiens (+ 12 pts / 2011) ce qui représente environ 70% des contacts établis avec les 4029 jeunes accueillis.

+5%
de contrats en alternance

-8%
de situations d'emploi

Pas de variation sur les entrées en formation

+11%
d'immersions en entreprise

+5%
de dispositifs éducation nationale mobilisés (MGI, MIJEC, Retour formation Initiale)

L'accès à l'emploi est en net retrait en 2012 (- 8 pts / 2011), ce qui n'est pas une surprise au vue de la diminution de l'offre captée par pôle emploi sur le bassin (-26% sur 1 an) et de la conjoncture particulièrement compliquée pour les jeunes demandeurs d'emploi (+17% de jeunes demandeurs d'emploi en un an).

Les contrats de plus de 6 mois sont les plus touchés par la baisse (-15 pts/2011). Contrairement à l'année précédente où les CDI avaient augmentés de plus de 14%, cette année, ils affichent un recul de 3 pts. Les contrats aidés bénéficient quant à eux des politiques publiques volontaristes et affichent une augmentation de 9%.

Les entrées en situation	Femmes	Hommes	TOTAL Situations	Jeunes concernés
CONTRAT EN ALTERNANCE	163	165	328	321
Contrats d'apprentissage	75	109	184	179
Contrats de professionnalisation	88	55	143	141
EMPLOI	1277	1232	2509	1740
Contrats de + de 6 mois	318	265	583	568
Contrats de - de 6 mois	959	967	1926	1308
- dont CDI	98	94	192	189
- dont contrats aidés	69	76	145	128
FORMATION	619	537	1156	990
Amont de la qualification	467	371	838	768
Qualification	152	166	318	312
IMMERSION EN ENTREPRISE	126	126	252	216
DISPOSITIFS ÉDUCATION NATIONALE	51	45	96	95
TOTAL GLOBAL	2236	2105	4341	2684

Les comptes



CHARGES

	Réalisé 2011	%	Réalisé 2012	%
Achats	24 242	1,08	33 429	1,49
Énergie (électricité, combustibles, fuel...)	8 805		10 342	
Fournitures administratives	7 615		8 189	
Matériels, petits équipements	3 452		6 019	
Frais de duplication et de communication	4 370		8 879	
Services extérieurs	68 036	3,02	69 992	3,11
Charges locatives	10 712		14 558	
Entretien et maintenance (dont redevance Parcours 3)	46 016		44 702	
Assurances	6 648		6 109	
Documentation	4 659		4 622	
Autres services extérieurs	165 356	7,34	163 578	7,27
Remunérations d'intermédiaires et honoraires	97 277		81 417	
Publications	1 710		3 872	
Déplacements	21 015		21 977	
Missions et réceptions	19 271		26 767	
Frais postaux et télécommunication/internet	20 075		23 387	
Concours divers	6 008		6 159	
Impôts et taxes	119 069	5,28	114 696	5,10
Taxe sur salaires	83 049		78 783	
Participation à la formation professionnelle continue	26 841		26 598	
Participation à l'effort de construction	4 168		3 978	
Taxes et redevances diverses	5 010		5 337	
Charges de personnel	1 469 111	65,18	1 403 454	62,36
Rémunération du personnel	1 009 329		963 546	
Charges patronales	455 328		435 516	
Médecine du travail	4 453		4 391	
Autres charges de personnel	30 334	1,35	25 140	1,12
Fonds gérés pour compte d'autrui (enveloppe jeunes)	214 965	9,54	249 087	11,07
Autres charges de gestion courante	709	0,03	1 149	0,05
Charges financières	2 498	0,11	2 873	0,13
Charges exceptionnelles	100	0,00	635	0,03
Dotations de l'exercice	45 457	2,02	59 233	2,63
TOTAL CHARGES	2 139 875		2 123 265	
Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Excédent	608	0,03	41 188	1,83
TOTAL COMPTE RÉSULTAT	2 140 483		2 164 453	
Evaluation des Contributions Volontaires en nature				
Apports de biens et services des communes	41 556		43 091	
Apports de personnel mis à disposition par Pôle Emploi	66 626		37 434	
Apports de personnel mis à disposition par la PJJ	5 127		5 614	
TOTAL	113 309	5,03	86 138	3,83
TOTAL GÉNÉRAL	2 253 792	100%	2 250 591	100%

PRODUITS

	Réalisé 2011	Réalisé 2012
Subventions structurelles		
Lorient Agglomération	313 720	320 000
Communauté de Communes de la Région de PLOUAY	17 000	17 000
Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan	18 000	18 000
TOTAL	348 720	355 000
CONSEIL REGIONAL de BRETAGNE	198 491	198 491
DIRECCTE BRETAGNE - LFI Crédit d'Etat Convention CPO	737 500	719 833
Pôle Emploi (Co-traitance PPAAE)	107 180	103 730
TOTAL DES SUBVENTIONS STRUCTURELLES	1 391 891	1 377 054
Activités spécifiques		
FSE - Programme Compétitivité Régionale et Emploi (Projets ML)	29 087	59 118
FSE - PLIE (Accompagnement individualisé)	45 000	45 450
Conseil Général	22 500	22 500
Conseil Régional - Psychologue	4 860	3 000
Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité	11 000	7 500
ACSE / Contrat Urbain de Cohésion Sociale	18 000	17 000
DIRECCTE UT56 - Réseaux de parrainage	19 000	25 010
ACSE / DRJSCS BRETAGNE - Réseaux de parrainage	-	2 135
CCAS de Lorient	2 800	-
Ville de Lorient (Forum Alternance/Manifestation 30 ans)	720	2 750
Ville de Lorient / FSE (KART'EMPLOI)	-	1 060
DIRECCTE BRETAGNE (Accompagnement des CAE passerelle)	232	3 093
DIRECCTE BRETAGNE (Accord National Interprofessionnel)	-	73 950
DIRECCTE BRETAGNE (Forum Alternance)	4 683	4 873
DIRECCTE BRETAGNE (Plan de Relance)	92 897	-
FIPD/SPIP/FIPJ/FSE/FONDATION BNP PARIBAS (Dispositif LIBR'EMPLOI)	55 448	67 365
Conseil Général - Actions ML FDAJ	2 311	1 521
Conseil Général - Frais de gestion enveloppe FDAJ /Fonds expérimentation	19 122	23 663
Partenariat Entreprises 30 ans ML (Fondation Groupe ADECCO/BFCC)	-	8 505
TOTAL DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	327 660	368 492
TOTAL DES SUBVENTIONS STRUCTURELLES ET ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	1 719 551	1 745 546
Fonds gérés pour compte d'autrui		
Conseil Régional - Chèques Mobilité	33 681	34 000
Conseil Régional - Modules collectifs	-	2 424
DIRECCTE UT 56 - Enveloppe Subsistance/Transport/Permis	9 651	1 388
DIRECCTE BRETAGNE et UT 56 - Enveloppe Santé	3 067	1 467
Conseil Général - Enveloppe actions individuelles FDAJ	133 454	141 094
Conseil Général - Enveloppe actions collectives FDAJ	21 511	5 230
Conseil Général - Enveloppe actions Fonds d'Expérimentation Jeunesse	13 210	64 604
TOTAL DES FONDS GÉRÉS POUR COMPTE D'AUTRUI	214 574	250 208
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 934 125	1 995 754
Autres produits de gestion courante		
Produits Financiers	102	-
Produits Exceptionnels	4 596	4 289
- Produits exceptionnels de gestion et sur exercices antérieurs	4 775	9 925
- Produits des cessions d'éléments d'actifs	-	-
- Transfert de Charges (ASP/CPAM/Remboursement frais formation)	161 729	122 568
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	166 504	132 494
Reprise sur amortissements et provisions	35 155	31 864
TOTAL PRODUITS	2 140 483	2 164 400
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs	-	52
Déficit	-	-
TOTAL COMPTE RESULTAT	2 140 483	2 164 453
Évaluation des Contributions Volontaires en nature		
Apports de biens et services des communes	41 556	43 091
Apports de personnel mis à disposition par Pôle Emploi	66 626	37 434
Apports de personnel mis à disposition par la PJJ	5 127	5 614
TOTAL	113 309	86 138
TOTAL GÉNÉRAL	2 253 792	2 250 591

Qui sommes-nous ?

38

salarié(e)s en 2012

31 CDI (21 femmes et 10 hommes)

7 CDD (7 femmes*)

*dont 1 salariée en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi,
1 salariée en Contrat de Professionnalisation,
2 salariées en Contrat de Remplacement)



Évolution
du nombre
de salarié(e)s

2011	36
2010	39
2009	32
2008	34

Répartition par emploi repère (CCNML) des salarié(e)s (en équivalent temps plein)

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
GESTION				
Chargée d'accueil / Assistante administrative	3,10	-	3,10	13%
Assistante de gestion	0,80	-	0,80	
Assistante de direction	1	-	1	
INFORMATION COMMUNICATION				
Chargé de communication	-	1	1	3%
INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE				
Conseiller(e) de niveau 1	7	-	7	76%
Conseiller(e) de niveau 2	7,89	4,69	12,58	
Conseiller(e) / Responsable de site	2	2	4	
Chargé(e) de projet	3	1	4	
ENCADREMENT				
Responsable de secteur	-	1	1	8%
Directrice Adjointe	1	-	1	
Directrice	1	-	1	
TOTAL	26,79	9,69	36,48	100%

En 2012, nous avons accueilli : + **4 stagiaires** pour 17 semaines de stages
+ **3 services civiques** pour 10 mois de mission

44 ans
Âge moyen

11 ans
Ancienneté moyenne

76 %
des salarié(e)s ont suivi
une formation en 2012

Les membres du conseil d'administration

Collège n°1 : Les élus	
Dominique LE VOUEDEC	Président de la Mission Locale, Vice-président de Lorient Agglomération
Dominique CANY	Adjointe au Maire au Lorient, Conseillère communautaire de Lorient Agglomération
Pascal FLÉGEAU	Conseiller municipal de Lanester, Conseiller communautaire de Lorient Agglomération
Alain TANGUY	Adjoint au Maire d'Hennebont, Vice-président de Lorient Agglomération,
Yves PÉRAN	Conseiller municipal d'Inzinzac-Lochrist
Alain LE BOUDOUIL	Conseiller municipal de Lorient, Conseiller communautaire de Lorient Agglomération
Lorette HENO	Adjointe au Maire de Languidic, Conseillère communautaire de Lorient Agglomération
Marie-Bernadette LE NEVÉ	Adjointe au Maire de Plœmeur
Damien GARNIEL	Conseiller municipal délégué de Quéven
Nicole LE SAGER	Adjointe au Maire de Gestel
Joël BOULARD	Adjoint au Maire de Rianteq, Conseiller communautaire de Lorient Agglomération
Jean-Pierre GOURDEN	Maire de Nostang et Vice-président de la CCBBO
Gwenn LE NAY	Vice-président de la Communauté de communes de Plouay
Haude LE GUEN	Conseillère Régional
Daniel GILLES	Conseiller Régional
Jean-Rémy KERVARREC	Conseiller Général
Collège n°2 : État - Direction Départementale de la DIRECCTE	
Bernard GUEGUEN	Directeur de la DIRECCTE UT 56
Hervé CARRÉE	Responsable territorial PJJ STEI UEAJ 29/56
Thierry MARCILLAUD	Directeur de la DDCCS
Jean-Francis TREFFEL	Sous-Préfet de Lorient
Régine MOLINS	Conseillère formation continue GRETA
Anne LE DAIN	Directrice du CIO
Mireille MARTIN	Directrice du Pôle Emploi Lorient Marine
Collège n°3 : Représentants des acteurs économiques/partenaires sociaux	
Bernard HANGOUËT	Conseiller d'orientation Chambre des Métiers
Jean-Yves LE LAN	Membre du réseau parrainage
Lionel AZARIO	Directeur Multi-sites ADECCO
Aude LE VAILLANT	Secrétaire Générale de la FFB
Marie-Pierre CHOPARD	Directrice du GEIQ
Guillaume DILAS	Secrétaire Général Adjoint de l'UIMM
Philippe LEAUSTIC	FSU 56
Pascal MAHÉ	Directeur d'ÉLAN
Jean-Marc THÉPAUT	Représentant Union Départementale CFDT
Marcel LE HENO	Président d'ALES
Collège n°4 : Associations ou organismes concourant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou personnes qualifiées	
Jean-Michel GUILLO	Responsable du dispositif prévention Sociale de la Sauvegarde de l'Enfance
Nathalie BÉNÉVENT	Directrice de l'AFPA
Annie BECKER	Présidente du BIJ
Claudine PETIT-PIERRE	Directrice du CFA
Loïc HIRRIEN	Directeur d'AGORA
Patrick LESNÉ	Président de l'association Défis
Daniel LE CREN	Président de l'Université Sociale
François BOUYER	Directeur de l'IBEP
Jean-Paul SOLARO	Personne qualifiée
Brigitte PFEIFER	Personne qualifiée

Autres personnels

Sans remboursement de la Mission Locale

- ▶ une conseillère (80%) mise à disposition par Pôle Emploi
- ▶ une conseillère (10%) mise à disposition par la PJJ
- ▶ une monitrice éducatrice (30%) affectée à l'accueil de jour par le CCAS de Lorient

Remboursement assuré par la Mission Locale

- ▶ une secrétaire (80 %) détachée de la Mairie de Lanester pour l'antenne
- ▶ un secrétariat partagé au réseau Emploi de Plœmeur
- ▶ une permanence hebdomadaire d'une psychologue vacataire
- ▶ une Responsable Ressources Humaines à temps partagé (une journée/semaine) dans le cadre du Groupement Employeur VENETIS

Qui sommes-nous ?

Trombinoscope

- 1 Franck ALLANOS
 - 2 Dominique AUFFRET
 - 3 Pascal BLANCHET
 - 4 Claire BORDAS
 - 5 Maguy BOSSER
 - 6 Frédéric BRISTAULT
 - 7 Pascal CANNESAN
 - 8 Fabienne CANUT
 - 9 Ludmilla COLIN
 - 10 Isabelle DE LA HOGUE
 - 11 Vanessa DUPONT
 - 12 David FOLLET
 - 13 Noëlle GAILLARD
 - 14 Ibtissem GUERIREM
 - 15 Marie-Pascale GUILLET
 - 16 Claire HERLIC
 - 17 Dimitri HINAULT
 - 18 Christian JAN
 - 19 Jean-Christophe JOERG
 - 20 Marie-Annick JOUEN
 - 21 Yann KERVIEL
 - 22 Karine LE BOBINNEC
 - 23 Hélène LE CADRE
 - 24 Fabienne LE CORRE
 - 25 Lucie LE DRÉAN
 - 26 Anne-Pascale LE GUELLEC
 - 27 Guenet LE NEILLON
 - 28 Marie-France LE TOUZE
 - 29 Frédéric LOIS
 - 30 Sandra OLIERO
 - 31 Valérie PELLAY
 - 32 Sabrina PICHOS
 - 33 Pauline PIRAUD
 - 34 Nelly POHER
 - 35 Sophie PUYOL
 - 36 Marie-Christine RAULT
 - 37 Anne ROCHAT
 - 38 Laurent TONNERRE
 - 39 Nadine TROTEL
 - 40 Françoise VALLANCE
- (Absente de la photo : Marie-Christine DURIEUX)



Les bilans COMMUNES



PAGE
32 Site de Lorient

PAGE
36 Site de Lanester

PAGE
38 Site d'Hennebont

PAGE
40 Site du Littoral

PAGE
42 Site de Riantec

PAGE
44 Site de Plouay

PAGE
46 Site de la CCBBO

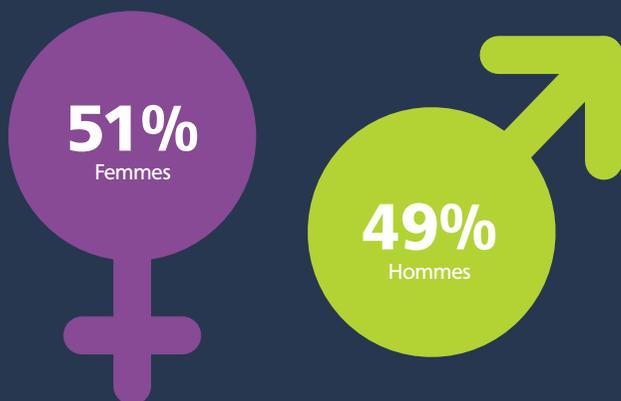
Site de Lorient

Lorient / Quéven / Cléguer / Pont-Scorff / Groix / Larmor-Plage

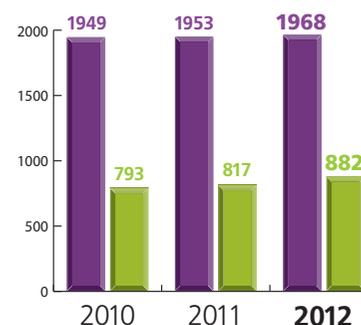
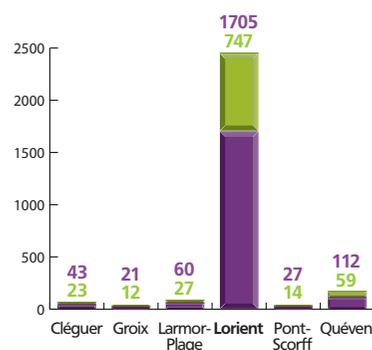


1968

jeunes
dont 882 nouvelles inscriptions



La répartition Hommes-Femmes est similaire à la répartition globale de la structure. Les femmes restent majoritaires (51%) mais l'écart diminue par rapport à 2011. Néanmoins, sur les communes de Quéven et Larmor-Plage, les hommes sont plus largement représentés (58%).



Mineurs	7%
18-21 ans	43%
22-25 ans	50%

SUIVI

1^{ER} ACCUEIL

+ Le site de Lorient représente 49% des jeunes suivis sur le Pays de Lorient.

+ +24% de nouveaux inscrits sur le site de Lorient et plus particulièrement sur les communes de Lorient, Quéven et Cléguer.

+ Stabilité du nombre de jeunes suivis sur le site de Lorient.

	Femmes	Hommes	%
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	76	54	7%
Niveau 4 (Bac)	323	232	28%
Niveau 5 (BEP-CAP)	358	359	36%
Niveaux 5bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	243	323	29%
TOTAL	1000	968	100%

+ 29% des jeunes n'ont aucune qualification, ce qui représente 3 points de plus que le global structure.

Catégorie de situation	Nb situations	%	Jeunes
Emploi	1126	55	782
Formation	599	29	514
Contrat en alternance	166	8	163
Immersion en entreprise	117	6	99
Dispositifs Éducation Nationale	47	2	46
TOTAL	2055	100	1265

Les entrées en situation

+ En 2012, nous constatons une baisse des entrées en formation, une progression constante de contrats d'apprentissage signés ainsi qu'une baisse des situations d'emploi.

zoom

10%

des jeunes lorientais sont parents. Sur les autres communes du site peu de parents sont accueillis

45%

des lorientais vivent chez leurs parents

34%

des lorientais sont en logement autonome

Les jeunes de Quéven, Groix, Cléguer, Pont-Scorff et Larmor-Plage habitent très majoritairement chez leurs parents

50%

des jeunes de Pont-Scorff, Quéven, Cléguer et Larmor-Plage possèdent le permis, 28% des jeunes de Lorient

28%

des jeunes possèdent un véhicule motorisé

65%

des jeunes utilisent les transport en commun

Le pré-accueil : le 1^{er} contact avec les jeunes

Le pré-accueil est une fonction clé de la Mission Locale, puisqu'il s'agit notamment du premier contact entre notre structure et le public jeune. Ses différentes missions sont détaillées ci-dessous.



Site de Lorient FOCUS

sur les jeunes lorientais résidant sur les quartiers du **Contrat Urbain de Cohésion Social (CUCS)**



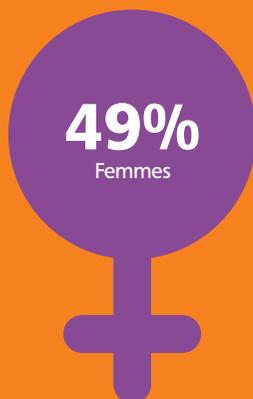
321

jeunes suivis

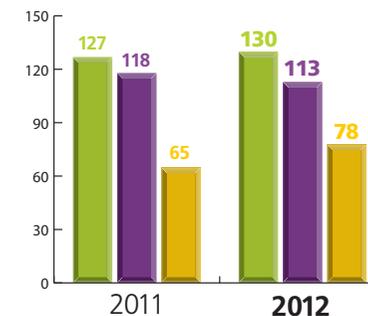
pour 1623 entretiens individuels

Ce nombre est en constante augmentation (281 en 2010, 310 en 2011).

Les jeunes des quartiers CUCS représentent 18% des jeunes lorientais accueillis.



Suivi par quartier



+ Sur les quartiers de Kervénanec et Bois du Château, nous observons une majorité de femmes en 1^{er} accueil et une majorité d'hommes en suivi. Sur le quartier de Frébault-Polygone, la tendance s'inverse.

+ Plus de 10% des jeunes accompagnés sont mineurs (7% pour tous les jeunes lorientais) et le quartier de Kervénanec affiche la part de mineurs la plus importante avec 13% des jeunes accompagnés.

+ Concernant l'hébergement, une majorité des jeunes résident chez

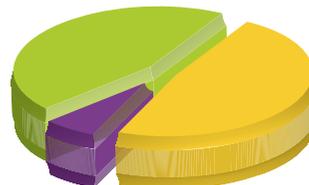
leurs parents (ou famille) excepté sur le quartier de Frébault-Polygone où ils sont aussi nombreux en logement autonome que chez leurs parents.

+ Nous remarquons également que les jeunes parents sont plus nombreux dans les quartiers (14%) que sur l'ensemble de la commune (10%).

+ La précarité plus importante sur les quartiers lorientais a un impact sur le passage du permis B, puisque 20% des jeunes l'ont validé

contre 40% sur l'ensemble de la structure.

+ Les jeunes prennent contact avec la Mission Locale de plus en plus tôt après leur sortie de scolarité : 36% sont venus dans un délai de 3 mois. Le travail de partenariat et de proximité facilite l'accès des jeunes à la Mission Locale, notamment la collaboration avec les établissements scolaires et les services éducatifs. Ils sont moins qualifiés : 75% sont de niveau 5 et infra (67% pour l'ensemble des jeunes lorientais).



Mineurs	10,5%
18-21 ans	42,5%
22-25 ans	47%

Part des jeunes sans qualification par quartier :

38%
sur Kervénanec
(50 jeunes)

52%
sur Bois
du Château
(58 jeunes)

30%
sur Frébault-
Polygone
(30 jeunes)

Cette part importante de jeunes sans qualification révèle un besoin d'accompagnement spécifique.

Les entrées en situation

199 jeunes
ont débuté une situation d'emploi,
d'alternance ou de formation dans l'année

+ **200 contrats signés** : 28 en alternance et 172 en emploi « classique », dont 16 en contrat aidé. Le nombre de jeunes bénéficiaires est en hausse par rapport à 2011. Les hommes sont plus nom-

breux que les femmes à avoir signé un contrat de travail.

+ **Ces jeunes accèdent peu à peu à l'emploi au cours de l'accompagnement** et accumulent

ainsi de l'expérience professionnelle. Par ce biais, certains réussissent à accéder à un emploi à durée indéterminée.

+ **Nous constatons une mobilisation de 32% des jeunes sur les actions de formations** (en progression / 2011), sur principalement les formations du DRIP (PPE et POP) et les formations pré-qualifiantes et qualifiantes de l'AFPA.

Les jeunes femmes sont majoritaires sur la Formation. *Le nombre de jeunes pourrait être plus élevé mais certains se découragent face aux démarches administratives à réaliser avant une entrée en formation (inscription obligatoire à Pôle Emploi, actualisation mensuelle obligatoire sinon radiation).*

ZOOM

La Caravane de l'ESPOIR

La Caravane de l'espoir est une action territoriale expérimentale (ATE) dont la finalité est de donner des chevaux (préalablement préparés à leur futur emploi) à des centres d'accueil pour handicapés, situés en Bretagne et en Grande Bretagne.

Pour réaliser l'opération de convoyage des chevaux, l'association Sète Lorient Londres organise un séjour « de rupture », pour des jeunes français et anglais dont l'objectif est de favoriser la réinsertion sociale, par le travail sur soi, l'acquisition de compétences et savoir-faire spécifiques, l'apprentissage de règles de vie en communauté, de respect des personnes, des animaux, et plus généralement

de l'environnement. Pour cette édition 2012, 8 jeunes ont intégré le projet (4 jeunes les 3 premiers mois et 4 autres les mois suivants) et ont été accompagnés sur la totalité du parcours par 5 personnes (éducateurs et membres de l'association). Deux jeunes issues du quartier de Kervénanec, Gwendoline LANDAIS et Fanny KERMAGORET, ont eu la chance de participer à ce séjour.



Témoignage de Gwendoline LANDAIS, 23 ans
(jeune du quartier de Kervénanec)

« J'ai débuté le voyage le 22 juin avec beaucoup d'excitation et d'appréhension car j'avais peur de rater le train ou d'en prendre un mauvais, mais également inquiète sur le déroulement du voyage : allais-je me débrouiller à cheval ou serait-ce la catastrophe, trois mois sans ma mère et ma sœur allaient être trop longs, trop durs... Toutes ces questions tournaient dans ma tête et m'angoissaient.

« Finalement, ce fut trois mois vraiment géniaux, qui sont passés beaucoup trop vite. Trois mois de purs bons moments et de superbes rencontres. Ce voyage m'aura appris beaucoup de choses, comme lire une carte par exemple. Grâce à l'association, j'ai pris un peu plus confiance en moi et je suis un peu plus sûre de moi. Cela m'a montré que j'étais capable de faire beaucoup de choses toute seule, j'ai même presque réussi à gérer mon stress et malgré beaucoup de crises d'angoisse à cheval, j'ai réussi à maîtriser mon « Raboliot » et à ne pas tomber malgré ses petites blagues. »

Site de Lanester

Lanester
Caudan



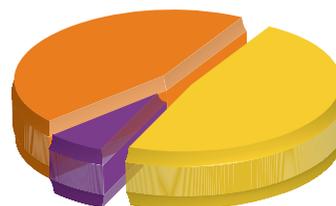
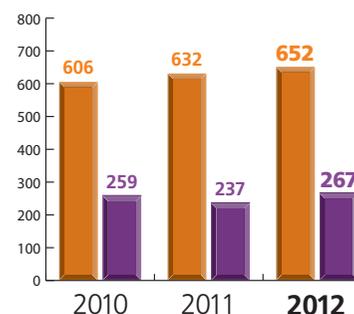
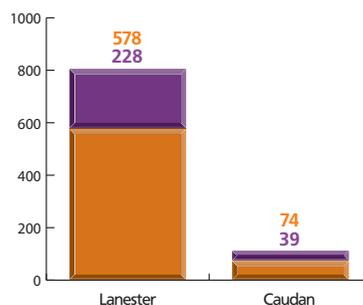
652 jeunes

dont 267 nouvelles inscriptions

50%
Femmes

50%
Hommes

La répartition par genre sur l'ensemble des deux communes est cette année à l'équilibre. Cependant des variations existent selon les communes : 41% de femmes pour la commune de Caudan et 53% pour celle de Lanester.



Mineurs	8%
18-21 ans	45%
22-25 ans	47%

SUIVI

1^{ER} ACCUEIL

+ Comme l'an dernier, les jeunes suivis par l'antenne représente plus de 16% de l'ensemble des jeunes fréquentant la Mission Locale du Pays de Lorient.

+ L'augmentation des jeunes suivis et des primo-accueillis est similaire à l'ensemble de la structure.

	Femmes	Hommes	%
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	16	12	4%
Niveau 4 (Bac)	114	86	31%
Niveau 5 (BEP-CAP)	124	122	38%
Niveaux 5bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	72	106	27%
TOTAL	326	326	100%

Catégorie de situation	Nb situations	%	Jeunes
Emploi	534	64	359
Formation	189	23	162
Contrat en alternance	54	6	53
Immersion en entreprise	34	4	31
Dispositifs Éducation Nationale	26	3	26
TOTAL	837	100	506

Les entrées en situation

+ Les entrées en situation d'emploi et de contrats en alternance ont progressé par rapport à l'an dernier et ont profité à davantage de jeunes.

+ Sur 506 jeunes concernés, 359 jeunes ont connu une situation d'emploi avec cependant une large majorité de contrats à durée déter-

minée et de missions intérimaires. Les situations de formation sont légèrement en baisse mais elles concernent autant de jeunes que l'année dernière. Enfin, nous notons une progression des contrats en alternance par rapport à 2011.

Les jeunes lanestériens :

La part des mineurs reçus pour la première fois demeure importante et est de 3 points plus importante que la moyenne de la Mission Locale (+ de 20% pour Lanester).

C'est le niveau 4 qui est le plus représenté parmi les jeunes reçus pour la première fois (35%) ; cependant sur la globalité des jeunes suivis, la part de niveau 5 est la plus élevée (39%). Enfin, 23% des jeunes n'ont aucune qualification au sortir de leur formation initiale.

Les jeunes caudanais :

La part des mineurs a augmenté par rapport à l'an dernier, mais elle reste cependant largement plus faible par rapport à l'ensemble de la Mission Locale (moins de 13%).

Nous notons un maintien de niveau élevé pour les jeunes accueillis pour la première fois ; C'est le niveau 4 le plus représenté (en terme de suivis et de premier accueil). 15% des jeunes n'ont aucune qualification au sortir de leur formation initiale.

90%

des jeunes lanestériens et caudanais sont célibataires

60% habitent chez leurs parents. Cependant les jeunes en logement autonome sont plus nombreux sur la

commune de Lanester que sur celle de Caudan (10 points d'écart). Près de 7% sont parents d'au moins un enfant.

En termes de mobilité, il existe des disparités selon la commune.

45%

des caudanais possèdent le permis

33%

des lanestériens possèdent le permis

Dans l'ensemble, plus de la moitié des jeunes utilisent les transports en commun et près de 37% possèdent un moyen de locomotion (voiture ou scooter) avec davantage de jeunes véhiculés sur Caudan que sur Lanester (41% de jeunes caudanais déclarent avoir un véhicule pour 27% de jeunes lanestériens). Ces disparités peuvent s'expliquer notamment par la capacité des jeunes et de leurs familles à financer le permis de conduire et l'accessibilité du réseau de bus.

L'accompagnement de ces 652 jeunes suivis se traduit par 3530 contacts, répartis principalement en entretiens individuels (70%), entretiens téléphoniques (18%) et d'ateliers et d'informations collectives (6%).

ZOOM

« Plus que permis »

Action proposée aux jeunes résidant dans un quartier CUCS lanestérien



« Plus que Permis », est une nouvelle action expérimentale initiée et proposée par la Ville de Lanester avec une forte implication de la Mission Locale sur la mise en œuvre du projet.

Il s'agit d'attribuer une bourse de 600 euros (versée directement à l'auto-école) à un jeune pour l'aider à financer son permis de conduire. En contrepartie, un jeune concerné s'engage à accomplir une action citoyenne bénévole d'une cinquantaine d'heures dans une association de la ville.

Les jeunes ciblés étaient suivis de manière soutenue par la Mission Locale. Ils se trouvaient en précarité financière et l'accès au permis constituait un atout dans la réalisation de leur projet professionnel. Une charte d'engagement a été signée entre les jeunes, la Ville et la Mission Locale. 5 jeunes ont pu en bénéficier après avoir choisi leur action citoyenne (en appui avec le PIJ). Ce bénévolat leur a permis de découvrir des champs d'intervention tournés vers l'entraide, la solidarité, de porter un autre regard sur eux-mêmes et d'acquérir de l'expérience. Il en ressort une réelle collaboration entre partenaires, des champs d'intervention bien spécifiques mais complémentaires et une envie de collaborer ensemble pour la mise en œuvre de projets innovants.

Site d' Hennebont

Brandérion / Hennebont
Inzinzac-Lochrist / Languidic



488

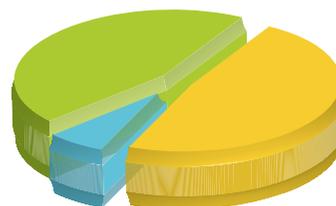
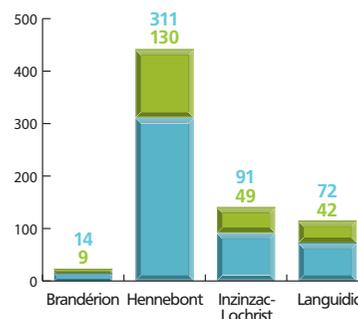
jeunes

dont 230 nouvelles inscriptions

53%
Femmes

47%
Hommes

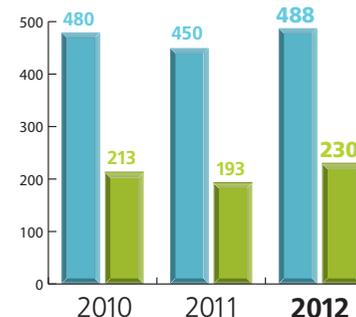
Les caractéristiques des jeunes évoluent peu. Concernant la répartition par genre, les femmes restent légèrement majoritaires (-1% /2011).



Mineurs	8%
18-21 ans	44%
22-25 ans	48%

SUIVI

1^{ER} ACCUEIL



+ Après une diminution en 2011, le nombre de jeunes accueillis sur le canton a progressé de 8,5% et de 19% pour les jeunes accueillis pour la première fois. Cette progression est plus marquée que sur l'ensemble de la structure, qui affiche 5% d'augmentation des jeunes suivis et 13% pour les jeunes primo-accueillis.

+ L'évolution est davantage marquée sur les niveaux scolaires des primo-accueillis. La part des jeunes qualifiés chute de 10% et peut être mise en corrélation avec l'augmentation du nombre de jeunes mineurs accueillis pour la première fois (+7 points).

+ L'arrivée du dispositif ANI (Accord National Interministériel) visant au repérage et à l'accompagnement des jeunes décrocheurs, n'est sans doute pas étranger à cet état de fait. La première demande de ce nouveau public est largement axée sur l'emploi, ce qui pour un public non qualifié, va l'obliger à se questionner sur les pré-alables, à savoir la formation, dans un contexte économique peu favorable.

	Femmes	Hommes	%
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	33	12	9%
Niveau 4 (Bac)	87	73	33%
Niveau 5 (BEP-CAP)	85	82	34%
Niveaux 5bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	52	64	24%
TOTAL	257	231	100%

+ Sur la répartition par niveau scolaire, nous pouvons noter une baisse de 4 points des jeunes de niveau 5, compensée par une augmentation de 3 points des niveaux 4. Pas d'évolution pour les jeunes de niveau 3 et plus, et les jeunes sans qualification.

Catégorie de situation	Nb situations	%	Jeunes
Emploi	297	58	207
Formation	134	26	110
Contrat en alternance	35	7	34
Immersion en entreprise	35	7	29
Dispositifs Éducation Nationale	8	2	8
TOTAL	509	100	319

Les entrées en situation

✚ Contrairement à 2011, où malgré le fort ralentissement économique, le nombre de jeunes entrés en situation professionnelle avait progressé, nous observons que pour l'année 2012, les entrées en situations d'emploi et d'alternance affichent une baisse de 6,5%.

zoom

Le parcours de Mademoiselle G.

Nous avons rencontré Mlle G., âgée de 16 ans et demi pour la première fois à la Mission Locale en septembre 2010. Elle est enceinte de 7 mois et a interrompu sa scolarité après une 3ème à dominante professionnelle sur Hennebont.

Quelques mois après la naissance de son enfant, la jeune femme reprend contact avec nous pour réfléchir à son orientation. Au-delà de la problématique de l'élaboration du projet professionnel, l'accompagnement doit prendre en compte les questions de logement, de garde d'enfant et d'accompagnement éducatif. Sa forte demande de rompre avec l'isolement facilite son adhésion à l'accompagnement et va lui permettre de se projeter et d'organiser sa vie de mère célibataire.

Mlle G. démarre une remise à niveau avec la MIJEC de Lorient et obtient le Certificat de Formation Générale (CFG).

Dés lors, elle poursuit son travail d'orientation en participant à l'atelier Orient'Action et démarre en septembre 2012, une Prestation d'Orientation Professionnelle (POP). Son choix se porte sur les métiers de la vente, et suite à plusieurs stages effectués en vente textile, elle est retenue pour des remplacements comme vendeuse en prêt à porter.

Elle se mobilise sur la recherche d'un contrat en alternance et en parallèle cherche à régler sa problématique de garde et à rencontrer d'autres jeunes femmes pour échanger sur leurs situations.

Mères seules au foyer sur le territoire d'Hennebont

Les jeunes mères célibataires, même si elles ne représentent pas une part importante du public que nous accueillons tout au long de l'année, sont confrontées à des problématiques spécifiques.



Que ce soit sur le territoire d'Hennebont ou plus globalement sur le Pays de Lorient, la part de parents vivant seuls est supérieure à celle des parents en couple.

Âgées de 18 à 24 ans pour les trois quarts d'entre elles, elles sont partagées entre l'envie de profiter de leur jeunesse et les responsabilités qui leur incombent du fait de leur

maternité. La première conséquence de cette parentalité précoce est sans doute leur niveau de qualification. En effet, seules 15% d'entre elles ont validé un niveau Bac, 30% un niveau CAP/BEP et 55% n'ont aucune certification.

Elles sont établies en grande majorité sur Hennebont et peuvent donc bénéficier des transports en commun (1/4 possède le permis et un véhicule). Cela ne résout pas pour autant tous les problèmes de mobilité (horaires, accessibilité) et leurs déplacements se cantonnent donc pour l'essentiel, à la commune de résidence et aux communes proches. Leur mobilité pour se rendre à un rendez-vous, un entretien professionnel, une formation ou en emploi, est

donc étroitement liée au mode de garde dont elles disposent. A ce titre, environ la moitié d'entre elles ne possèdent pas de moyen de garde et sont obligées de faire appel à leurs parents ou familles.

L'accompagnement Mission Locale est tout de même possible, puisque souvent les jeunes mères se déplacent aux rendez-vous avec leur enfant. Leur demande principale porte sur le domaine professionnel et se répartit de manière équivalente entre le travail sur le projet, la formation et l'accès à l'emploi. Cette répartition diffère de la demande globale, aujourd'hui principalement axée sur l'accès à l'emploi.

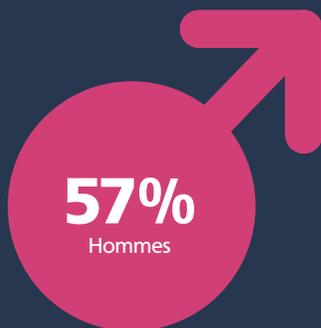
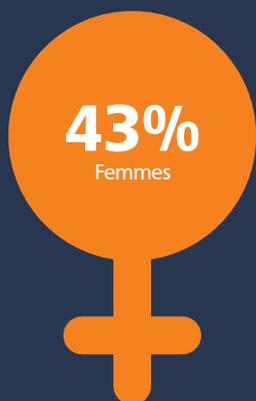
Site du Littoral

Plœmeur / Guidel
Gestel

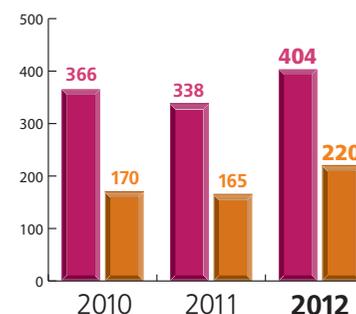
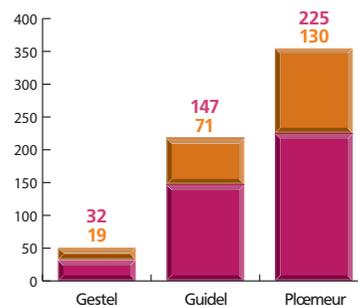


404 jeunes

dont 220 nouvelles inscriptions



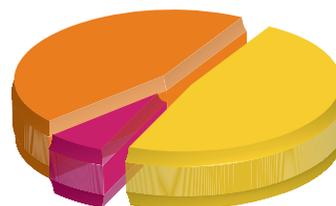
La tendance repérée sur le territoire en 2011 se confirme par une forte proportion d'hommes. Cette tendance est à nouveau particulièrement marquée sur Plœmeur avec 62% du public accueilli, alors que nous constatons une quasi parité à l'échelle de la structure.



SUIVI

1^{ER} ACCUEIL

- +20% de jeunes suivis.
- +25% de jeunes primo-accueillis.
- Les chiffres 2012 dépassent ceux de 2008/2009 qui correspondaient au début de la crise.



Mineurs	5%
18-21 ans	46%
22-25 ans	49%

	Femmes	Hommes	%
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	25	15	10%
Niveau 4 (Bac)	61	74	33%
Niveau 5 (BEP-CAP)	59	80	34%
Niveaux 5bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	30	60	23%
TOTAL	175	229	100%

Catégorie de situation	Nb situations	%	Jeunes
Emploi	217	58	155
Formation	80	21	73
Contrat en alternance	35	9	29
Immersion en entreprise	32	8	31
Dispositifs Éducation Nationale	11	3	11
TOTAL	375	100	246

La délivrance des aides financières

✚ En cette période de crise économique qui impacte durement les jeunes et leurs familles, la Mission Locale, dans le cadre de sa mission d'accompagnement global, peut délivrer des aides financières. Elles prennent en compte la situation financière du jeune et de sa famille ainsi qu'une évaluation des freins dans la mise en œuvre du projet du jeune (de type alimentaire, transport, apprentissage, formation...) parfois en lien avec les travailleurs sociaux. Ainsi, 57 jeunes (14% des jeunes suivis) ont bénéficié d'une aide financière au titre des différents dispositifs (Fonds d'aide aux jeunes du Conseil Général, le chèque mobilité du Conseil Régional de Bretagne, l'allocation interstitielle du programme CIVIS).

zoom

68%

des 220 jeunes primo-accueillis sont diplômés (47% de bacheliers)

✚ La filière générale, le secteur du commerce, de la vente-distribution et du support à l'entreprise sont les filières de fin de scolarité les plus représentées, à l'opposé nous trouvons les métiers du transport, de la santé et de l'hôtellerie-restauration-tourisme.

✚ La tendance globale qui révèle que les femmes sont toujours plus qualifiées que les hommes se vérifie également sur ce territoire.

✚ La baisse constatée des situations d'emploi en 2011 se poursuit, y compris pour les CDD et les missions intérimaires. Les entrées en formations connaissent également une diminution. Néanmoins à l'image de la structure les contrats en alternance sont de plus en plus prisés par les jeunes. Le constat est identique pour les immersions en entreprise, pour la plupart réalisées dans le cadre des programmes d'accompagnement (CIVIS, ANI).

Le forum des métiers GUIDEL - 2012



Le samedi 4 février 2012, s'est tenu la 8^e édition du « Forum des Métiers » à la salle de Kerprat, sur la commune de Guidel.

Cet événement, organisé conjointement par le Point Information Jeunesse, le Point Accueil Emploi et l'antenne de Guidel de la Mission Locale du Pays de Lorient, a vocation à informer les personnes relevant de ces trois structures sur l'offre de formation disponible sur le Bassin de Lorient.

Sont ainsi concernés, les jeunes scolarisés et leurs familles, les jeunes relevant de la Mission Locale, les demandeurs d'emploi jeunes et demandeurs d'emploi adultes en reconversion professionnelle.

Une occasion pour les partenaires participants, CIO, lycées professionnels, CFA, Armées, organismes de formation professionnelle, de présenter leurs structures, les qualifications ou diplômes préparés et de partager leurs connaissances des secteurs et des métiers afférents.

L'édition 2012 a vu une cinquantaine de partenaires répondre présent pour environ 500 visiteurs issus des communes du département et du Sud Finistère.

Site de Riantec

Gâvres / Locmiquélic
Port Louis / Riantec

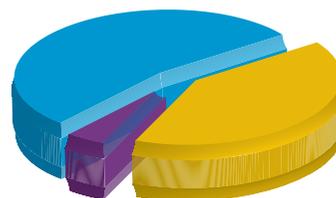
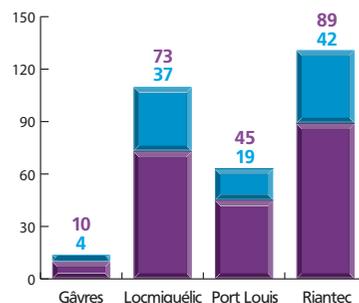


217 jeunes

dont 102 nouvelles inscriptions

54%
Femmes

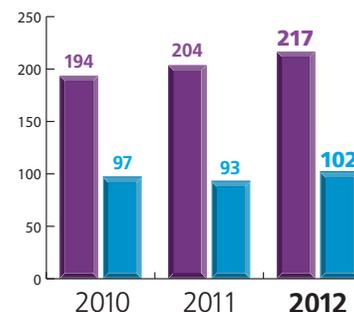
46%
Hommes



Mineurs	5%
18-21 ans	54%
22-25 ans	41%

SUIVI

1^{ER} ACCUEIL



+ Le nombre de jeunes suivis augmente de 8,5% par rapport à 2011.

+ Le nombre de jeunes primo-accueillis progresse de 14,6% et affiche la plus forte augmentation depuis 10 ans. Elle concerne par ailleurs, chaque commune de l'EREF.

+ Peu de jeunes sans aucune qualification (15%) et un nombre toujours important de jeunes de niveau Bac (45%).

+ Augmentation du nombre d'entretiens individuels (852 en 2012 = +8%).

+ Large majorité de célibataires (91%).

+ 69% sont hébergés chez leurs parents.

	Femmes	Hommes	%
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	11	6	8%
Niveau 4 (Bac)	47	50	45%
Niveau 5 (BEP-CAP)	38	31	32%
Niveaux 5bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	20	14	15%
TOTAL	116	101	100%

Catégorie de situation	Nb situations	%	Jeunes
Emploi	182	61	120
Formation	75	25	62
Contrat en alternance	23	8	22
Immersion en entreprise	16	5	15
Dispositifs Éducation Nationale	3	1	3
TOTAL	299	100	170

L'activité des jeunes

- + 61% d'entrées en situation d'emploi (=2011) mais une majorité de contrats restent précaires (CDD, intérim...)
- + Augmentation des contrats saisonniers : 28% en 2012 et 17% en 2011
- + Peu de contrats aidés : 3% (=2011)
- + L'alternance représente 8% des situations (=2011)
- + Pas d'évolution des entrées en formation

zoom

Les nouveaux INSCRITS

Les années précédentes, la recherche d'emploi représentait la principale demande des jeunes primo-accueillis. En 2012, l'accompagnement sur un projet professionnel domine (38%), l'emploi reste une préoccupation majeure (32%).

A contrario, les demandes de formation qualifiante sont moins importantes (10% en 2012 contre 20% en 2011). Sur ce territoire, la Mission Locale a reçu des jeunes plutôt plus qualifiés mais ne trouvant pas d'emploi dans leur secteur d'activité, ils entament des démarches de réorientation pour trouver un métier en adéquation avec l'environnement économique du bassin d'emploi ou de la région.

Cette année, nous observons une tendance nette : les jeunes sont venus s'inscrire plus tôt à la Mission Locale. En 2012, 40% des jeunes se sont inscrits dans les 3 mois qui suivent leur sortie scolaire, contre 26% en 2011. Certains jeunes (de plus en plus nombreux) ayant obtenu une qualification en lycée professionnel en juin pensent trouver un emploi rapidement dans leur métier. Malheureusement l'offre d'emploi sur le bassin ayant affiché un net recul, les jeunes s'aperçoivent que les absences d'expérience et de mobilité sont des freins supplémentaires à l'embauche qui nécessitent d'être levés par un accompagnement soutenu.

L'insertion sociale



Même si le domaine professionnel reste l'objectif principal des jeunes à plus ou moins long terme, il faut noter une forte progression des demandes d'aides financières sur des problématiques telles que l'aide à la subsistance (en majorité), l'aide au permis de conduire, les aides à l'accès ou au maintien dans le logement...

QUELQUES CHIFFRES :

- ▶ **20 aides FAJ** (Fonds d'Aide aux Jeunes) pour 17 bénéficiaires
- ▶ **12 aides FIPJ** (Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes) pour 7 bénéficiaires
- ▶ **18 Chèques Mobilité pour 15 jeunes** (aide qui permet aux jeunes de réaliser un projet de formation ou d'emploi situé en dehors du bassin d'emploi)

LES AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE :

36%

des jeunes accueillis possèdent le permis (40% en 2011)

Cette légère baisse s'explique par le coût du permis et le manque de ressources des jeunes. Différentes aides peuvent être mobilisées :

- + Par le biais du Chèque Mobilité : 150 euros pour le code et 400 euros pour la conduite (120 euros pour le Brevet de Sécurité Routière).

+ Par le biais du FAJ : 500 euros maximum pour les heures de conduite. Cette demande est soumise à une commission.

+ La mairie de Port-Louis a également mis en place une aide tenant compte des ressources de la famille. Les jeunes doivent en contre partie effectuer un nombre d'heures de bénévolat dans un organisme humanitaire ou caritatif.

Site de Plouay

Plouay / Inguiniel / Bubry
Quistinic / Calan / Lanvaudan



150

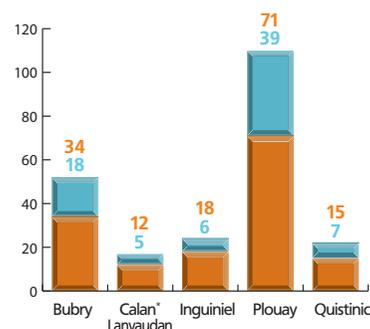
jeunes

dont 75 nouvelles inscriptions

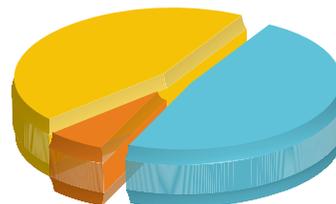
45%
Femmes

55%
Hommes

La tendance 2011 s'est inversée puisque cette année, nous avons reçu une majorité d'hommes. Cette évolution influe directement sur les niveaux de qualification des jeunes avec une augmentation significative de jeunes non qualifiés (5bis et 6).



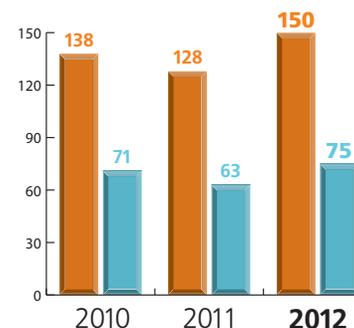
*Les données relatives aux communes de Lanvaudan et Calan ne peuvent être publiées séparément du fait du faible volume de jeunes sur chaque commune (règle de la CNIL)



Mineurs	8%
18-21 ans	47%
22-25 ans	45%

SUIVI

1^{ER} ACCUEIL



+ Le nombre de jeunes suivis sur la communauté de communes de Plouay a progressé de 20%. L'évolution est de la même ampleur pour les jeunes primo-accueillis (+19%). A l'échelle de la structure, cela représente une augmentation de 7 points pour le 1^{er} accueil et 15 points pour les jeunes suivis.

+ Les nouveaux inscrits viennent nous voir de plus en plus tôt après leur sortie du système scolaire : avant un an pour plus de la moitié d'entre eux, ce qui augmente par voie de conséquence, la part des mineurs.

+ Nous constatons une augmentation de la fréquence des entretiens liée à la typologie du public accueilli, moins autonome dans ses démarches et plus démunie face aux réalités du marché de l'emploi.

	Femmes	Hommes	%
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	10	2	8%
Niveau 4 (Bac)	28	24	35%
Niveau 5 (BEP-CAP)	30	28	39%
Niveaux 5bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	14	14	18%
TOTAL	82	68	100%

Catégorie de situation	Nb situations	%	Jeunes
Emploi	51	50	41
Formation	34	33	30
Contrat en alternance	9	9	9
Immersion en entreprise	7	7	7
Dispositifs Éducation Nationale	1	1	1
TOTAL	102	100	77

L'activité des jeunes

+ Si l'accès à l'emploi « classique » a diminué, les entrées en formation, l'alternance et les stages en entreprise ont augmenté. Dans une période où le chômage touche de plein fouet notre public, le travail sur le projet professionnel, de sa définition à sa finalisation, constitue l'expression d'un accompagnement renforcé qui a tendance à se généraliser.

zoom

Premier Job Café sur le Canton de Plouay

Le 6 Décembre 2012, la Mission Locale du Pays de Lorient et l'Espace Rural Emploi Formation de la Communauté de Communes de Plouay, ont organisé conjointement, le premier Job Café sur le canton de Plouay. Ce type de manifestation, organisé régulièrement par la Mission Locale, s'est délocalisé, sur un territoire caractérisé par sa ruralité.



Autour d'un petit déjeuner, une trentaine de jeunes accompagnés par la Mission Locale ont pu échanger avec des représentants d'entreprises locales sur les métiers, les modalités de recrutement ou encore les erreurs à ne pas commettre lors d'un entretien d'embauche. Certains ont pu remettre leur cv, le tout dans un climat moins formel que lors d'un entretien d'embauche.

Les métiers de l'aide à la personne étaient représentés par l'EHPAD de Bubry, le secteur du Bâtiment par l'entreprise GARNIEL, la Grande distribution par Carrefour Market, le secteur de l'industrie par l'entreprise ESTM et l'intérim par les agences

ARGOAT INTÉRIM et RANDSTADT.

Ces rencontres riches d'échanges et particulièrement prisées des jeunes pour leur aspect concret, permettent également de faire tomber certaines représentations et démystifier la relation jeune-entreprise.

Les retombées ne se sont pas faites attendre puisque outre les périodes de stage décrochées dans la grande distribution et le bâtiment, l'EHPAD de Bubry a rapidement embauché une jeune femme présente, sur un remplacement, et a par la suite recruté deux jeunes en Emploi d'Avenir, d'une durée de 3 ans.

Site de la CCBBO



Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan
Kervignac / Merlevenez / Nostang
Plouhinec / Sainte-Hélène



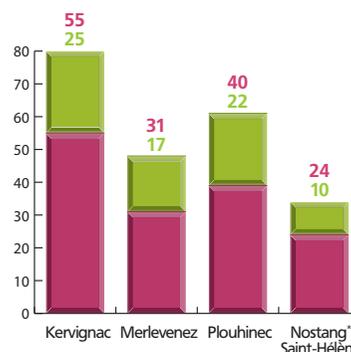
150 jeunes

dont 74 nouvelles inscriptions

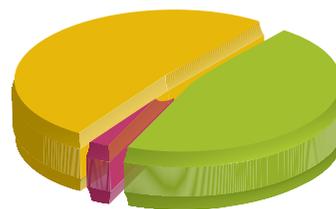
58%
Femmes

42%
Hommes

Le « Relais de la CCBBO », est implanté à Merlevenez depuis 2008 et accueille les jeunes résidant sur les cinq communes regroupées au sein de l'EPCI Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan (CCBBO).



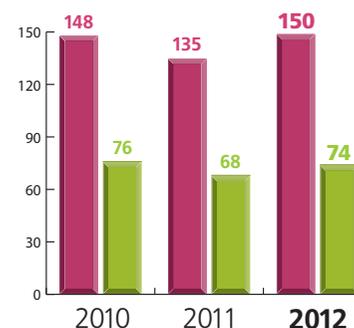
*Les données relatives aux communes de Nostang et Saint-Hélène ne peuvent être publiées séparément du fait du faible volume de jeunes sur chaque commune (règle de la CNIL)



Mineurs	3%
18-21 ans	51%
22-25 ans	46%

SUIVI

1^{ER} ACCUEIL



+ Nous observons une progression des jeunes reçus en 2012 par rapport à 2011 sur les communes de la CCBBO (+10%), mais une légère diminution de la part qu'ils représentent sur l'ensemble des jeunes nouvellement accueillis et suivis par la Mission locale du Pays de Lorient (4% des suivis).

+ Ils sont principalement reçus en entretiens individuels personnalisés (443 soit 2,97 par jeune en moyenne) modalité de contact la plus répandue. Échanges téléphoniques, courriels et courriers, entretiens par des partenaires professionnels, participation à des ateliers thématiques (Orient'Action, de techniques de recherche d'emploi, Job Café, etc.) viennent compléter cet accompagnement individualisé.

+ 90% des propositions faites aux jeunes ont concerné le domaine professionnel (pour 99% des jeunes), 10% le domaine social et vie sociale (pour 34% des jeunes).

	Femmes	Hommes	%
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	5	1	4%
Niveau 4 (Bac)	44	21	43%
Niveau 5 (BEP-CAP)	32	31	42%
Niveaux 5bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	7	9	11%
TOTAL	88	62	100%

+ Les jeunes sont globalement plus diplômés et de niveau de formation plus élevé que l'ensemble de ceux qui sont suivis par la Mission locale du Pays de Lorient, sortant davantage de filières de formation initiales professionnelles que générales.

L'activité des jeunes

✚ Les dispositifs d'accompagnement, nationaux ou locaux, à la main de la Mission Locale, ont été diversement mobilisés. Le Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS), de loin le plus adapté, a ainsi été proposé à 22 jeunes au cours de l'année 2012 sachant qu'au total 55 jeunes sont suivis dans ce cadre. **Des aides financières ont été mobilisées pour faciliter l'engagement dans un projet quel qu'il soit** : sécuriser un parcours de formation, permettre des démarches de recherche d'emploi, faciliter l'accès à l'emploi, engager l'apprentissage du permis de conduire, assurer la subsistance ou le maintien dans le logement, accéder à une activité sportive. A titre d'exemple, l'allocation interstitielle CIVIS a été mobilisée pour 16 jeunes qui en moyenne ont reçu 369 sur l'année. 31 autres aides ont aussi été déployées pour 25 jeunes sous forme de Fonds d'Aide aux Jeunes (Conseil Général), Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes (Etat), Chèque Mobilité (Région Bretagne).

Catégorie de situation	Nb situations	%	Jeunes
Emploi	51	50	41
Formation	34	33	30
Contrat en alternance	9	9	9
Immersion en entreprise	7	7	7
Dispositifs Éducation Nationale	1	1	1
TOTAL	102	100	77

zoom

77%

possèdent au moins un diplôme supérieur au Brevet des collèges

10%

sont mariés, Pacsés, vivent maritalement ou sont séparés-divorcés ; 6% ont un ou plusieurs enfants

78%

vivent chez leur(s) parent(s), 20% sont en logement autonome, 2% en logement précaire

48%

ont le permis de conduire automobile

66%

utilisent un moyen de transport motorisé autonome (voiture, moto, cyclomoteur)

18%

utilisent les transports en commun exclusivement ; 16% se déplacent en vélo, n'ont aucun moyen de transport ou encore font appel à leur famille ou des amis pour leurs déplacements

Le chantier d'insertion

Ce dispositif permet à un public fragilisé, en grande précarité et n'accrochant pas aux dispositifs plus conventionnels d'insertion, de se mobiliser sur son projet d'insertion sociale et professionnelle, d'être reconnu et aidé pour trouver sa place dans notre société.



Sur les 5 Chantiers d'Insertion mis en œuvre sur le canton de Port-Louis, trois d'entre eux ont été initiés, sont gérés et conduits par la Communauté de Communes de Blavet Bellevue Océan.

Chaque chantier est composé de 8 agents en insertion (Contrat Unique d'Insertion-CAE, 24 heures/semaine) en contrat de 6 mois, parfois renouvelé, et d'un encadrant technique et pédagogique, tous salariés de la CCBBO. Les travaux réalisés vont de la rénovation du petit patrimoine bâti, à l'entretien et l'aménagement d'espaces naturels, en passant par la

création, l'aménagement et l'entretien de chemins de randonnées, la réalisation de mobilier public en bois. Au delà de ce temps de travail sur chantier, 1/2 journée par semaine est consacrée exclusivement à l'accompagnement socioprofessionnel. Des actions complémentaires sont également menées, notamment sur la thématique santé.

Pour la personne en insertion, les attraits du Chantier d'Insertion sont multiples. C'est tout d'abord une situation de travail qui permet de (re) trouver progressivement les repères du monde du travail (pas de « ca-

dence » ni « productivité » imposées), d'avoir un statut de salarié, rémunéré et cotisant aux caisses d'assurances sociales, d'effectuer en collectif des tâches concrètes, valorisantes et utiles pour la collectivité, la population. Cela permet aussi de réfléchir à un projet professionnel, qui ne sera pas forcément en rapport avec les activités menées sur le chantier, et d'en élaborer les conditions de mise en œuvre.

Gardons à l'esprit que bien des parcours de jeunes n'auraient pu réussir sans cette étape particulière et singulière du chantier d'insertion.

30 MISSION LOCALE du Pays de Lorient

1982
2012 *ans*

10, 11, 12
OCTOBRE
2012

3 jours, 3 évènements

Conférence-débat
Mercredi 10 octobre à 8h30
Palais des Congrès de Lorient - Entrée libre

**Concert de
« Caravan Palace »**
Jeudi 11 octobre à 20h30
Salle des Arcs à Quéven - Réservation obligatoire
Tarif spécial 30 ans Mission Locale : 5 euros*
* Conditions d'accès et modalités sur www.mlorient.org

Challenge sportif
Vendredi 12 octobre à 13h30
Base nautique du Ter à Lorient

Infos :
02 97 21 42 05
www.mlorient.org

Suivez nos
30 ans sur

Mission Locale du Pays de Lorient, 44 avenue de la Marne 56100 LORIENT

La Mission Locale du Pays de Lorient est financé par :



Directrice de la publication : Fabienne CANUT - Graphisme et mise en page : Com-K Créations
Crédits photos : Mission Locale du Pays de Lorient, Fotolia

Mars 1982

Mise en place des premières Missions Locales
et des PAIO suite au rapport de Bertrand SCHWARTZ

1982

Création de la Mission Locale du Pays de Lorient

1989

La loi du 19 décembre donne une base
législative à l'action des Missions Locales.
Création du Conseil National des Missions Locales (CNML)

1990

Création de la Charte des Missions Locales par le CNML.
Elle rappelle les principes sur lesquels s'engagent
les partenaires dans toute mission locale

1998

Les Missions Locales et PAIO participent à la promotion des emplois-jeunes.
La loi d'orientation du 29 juillet, en instituant le programme « TRACÉ »,
la met en œuvre pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi

2000

Le Protocole 2000 des Missions Locales réaffirme
et complète les principes de la charte des missions locales.
Création du Syndicat National des Missions Locales et des PAIO

2001

Signature de la Convention Collective Nationale

2003

Création de l'Union Nationale des Missions locales (UNML)

2005

Signature du protocole 2005. Dans le cadre du plan
de Cohésion Sociale, les Missions Locales lancent
le programme CIVIS : Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale.
Inscription des Missions locales dans le code du travail
en tant que membre du Service Public pour l'Emploi

2010

Signature du protocole 2010

2012

La Mission Locale du Pays de Lorient fête ses 30 ans.
Le réseau compte 468 Missions Locales et PAIO
sur l'ensemble du territoire national



MISSION
LOCALE
du Pays de Lorient

44 avenue de la Marne
56100 LORIENT
Tél. 02 97 21 42 05
mllorient@wanadoo.fr
www.mllorient.org